[illegible]

C'étaient, en effet, le père et le fils; Le père Cochard et son fils François.

La jeune fille était vêtue d'une jolie robe d'indienne à fond clair ornée de bouquets de violettes. Un léger châle de barége enveloppait ses épaules. Un petit bonnet, à ailes de papillon, suivant la mode du village, lui composait une gracieuse coiffure. Et sous ces modestes atours Jacqueline était ravissante.

Jacqueline était la sœur de lait de François, et sa promise. Ils venaient ensemble à Paris, cet Eldorado ouvert à toutes les ambitions, dans l'espoir d'y gagner une dot qui leur permit de se marier. Le père Cochard leur faisait la conduite.

François devait entrer en qualité de commis de magasin chez M. Humbert, négociant en soieries et banquier. Jacqueline était attendue par Mme Damour, veuve plus ou moins inconsolable d'un vieux capitaine, à laquelle, elle devait tenir compagnie et broder des toilettes qui la distrairaient des ennuis du veuvage, car Jacqueline était une fine aiguille. Chacun d'eux portait un panier rempli d'offrandes propitiatoires destinées au bourgeois et à la bourgeoise, futurs arbitres de leurs destinées. Le panier de François, lourd et disgracieux, annonçait campagnard, contenait un assortiment des denrées du pays. François était pour le solide. Celui de Jacqueline, un de ces frêles chefs-d'œuvre tressé de paille et de patience dont la Suisse a le monopole, renfermait des rubans et des broderies.

—Attention, Jacqueline! dit François, tenons-nous bien. Les Parisiens sont des malins.

—Oh! fit Jacqueline avec le sourire confiant de l'innocence, il venait un Parisien chez un grand'mère, et il me disait que, si j'allais à Paris, j'y ferais facilement une fortune de reine.

—Mes enfans, dit le père Cochard, souvenez-vous qu'on ne gagne pas facilement une fortune honnête. Travaillez. Faites passer l'intérêt avant le désir de vous enrichir; vous en serez un jour récompensés.

Le père Cochard était le fermier de M. Darras, fabricant de soieries à Lyon et fournisseur des magasins Humbert, de Paris. Les relations commerciales avaient établi entre M. Humbert et M. Darras une confiante intimité. M. Darras avait placé son fils, Arthur, dans les bureaux de la maison Humbert. Arthur y était devenu caissier, et il existait un projet de l'associer, après un temps révolu, aux opérations de la banque, en lui donnant la main de Mlle Estelle, fille unique du négociant banquier.

M. Darras, à la sollicitation de Cochard, avait recommandé François à Arthur, qui d'ailleurs avait été camarade d'enfance de ce dernier, et Arthur, à la demande de son père, avait obtenu pour François une place de commis de magasin.

C'était à peu près au moyen de pareils ricochets que Jacqueline se trouvait transportée à Paris. Humble ouvrière brodeuse, cachée dans son village comme une fleur dans les herbes, elle avait été découverte par un jeune touriste,— le Parisien dont elle parlait, et qui, chez sa grand'mère, lui disait qu'à Paris l'attendait une fortune de reine. Ce touriste, nommé Lionel Martin, avait fait agir de bonnes gens qui s'étaient intéressés à elle, et l'avaient recommandée à Mme Damour.

En sortant du débarcadère, nos voyageurs prirent la direction du boulevard.

Ils marchaient en silence, gravement, ils s'observaient, comme s'ils eussent été le point de mire des regards de la foule.

Mais en voyant les Parisiens circuler dans les rues sans paraître s'apercevoir de leur présence, cette contrainte se dissipa. Ils levèrent les yeux et se mirent à considérer, bouche béante, le spectacle du mouvement de la grande ville.

A chaque pas, c'était une nouvelle surprise. Ces longues rues, ces hautes maisons, ces voitures si nombreuses se croisant avec rapidité, les riches devantures des boutiques, tout les émerveillait.

—Dieu! que c'est donc beau ce Paris, ma Jacqueline, s'écria François enthousiasmé. En voilà du remue-ménage. On en a les yeux tout brouillés. Et de tintamarre qu'on ne s'entend quasiment pas réfléchir. Ah bien, ah bien, c'est un vrai enfer.

—On doit y être bien heureux! dit Jacqueline qui semblait marcher dans un rêve éblouissant. Voyez ces belles toilettes! et ces belles dames dans ces belles voitures avec des domestiques qui ont des galons d'or!

L'attention de Jacqueline se portait particulièrement sur les montres des magasins de nouveautés, les toilettes des femmes, et surtout des femmes qui se promenaient en équipage.

Quand ils arrivèrent sur le boulevard, leur admiration s'accrut, s'il est possible. Cependant ils commencèrent à s'habituer au bruit et au mouvement; ils en étaient moins étourdis et pouvaient mieux observer.

Au tumulte de la foule, au croisement des voitures venaient s'ajouter les embarras causés par toutes sortes de travaux en cours d'exécution.

Jacqueline, en traversant la chaussée, avait été légèrement froissée par un jeune et beau cavalier, chevauchant au côté d'un brillant équipage, et qui lui avait dit:

—Pardon, ma belle enfant!

Et cela d'une voix si douce que Jacqueline s'en était sentie émue; elle n'avait plus d'yeux que pour les jeunes cavaliers.

Tout à coup François déposa son panier aux pieds de Cochard, en disant:

—Gardez-moi ça, papa.

Et, sautant du trottoir sur la chaussée, il courut vers une charrette surchargée de pauvres meubles, qu'un malheureux homme, accompagné d'une femme et de deux petits enfans mal vêtus, s'efforçait de diriger à travers les obstacles que présentait le bouleversement du sol. Avant que Cochard eût songé à lui demander ce qu'il voulait faire, François poussait vaillamment la charrette et la tirait des ornières. Mais les voitures arrivaient de tous les côtés à la fois; il y eut bientôt encombrement sur ce point. Les cochers criaient, juraient, et ne pouvant ni reculer ni avancer, s'en prirent à François, croyant sans doute s'adresser au propriétaire de la charrette.

Des équipages allant aux Champs-Elysées ou revenant d'y faire une promenade matinale, étaient arrêtés au milieu de ce tohu bohu occasionnellement parisien. Des cavaliers cherchaient en vain à s'y frayer un passage.

—Eh! mais, bonjour, Arthur! dit un de ceux-là, en dirigeant son cheval vers un élégant jeune homme monté comme un gentleman rider.

—Lionel! dit ce dernier. Et par quel hasard vous trouvé-je courant à cette heure indue?

—Chut! fit Lionel en indiquant des yeux une calèche découverte où se trouvait assise une jeune femme vêtue de noir, en société d'un king's charles, également couleur de veuve. Mme Dabour doit recevoir aujourd'hui une grisette de village dont elle espère tirer quelque distraction, et nous avons fait notre promenade du meilleures heure. Les bois sont charmans au lever du soleil.

—Quand on fût toujours vertueux, on aime à voir l'aurore, on n'en connaît rien. Répondit Arthur en souriant. Eh! mais il parait que vous tournez à l'idylle.

—Pour quelques mois encore. Voilà bien assez de temps que nous broyons du noir, que nous portons la livrée de la mort. Nous commençons à mettre du blanc sur nos vêtemens, — et dans nos idées. — La conversation d'Alman, ... le king's charles de la jeune veuve, ... ne nous suffit plus. Quant à vous, il y a un siècle que je ne vous ai vu à l'Opéra, et je vous cherche vainement aux courses.

—Chut! dit à son tour, Arthur, en indiquant du regard l'équipage avait fait Lionel, un élégant équipage où se trouvaient une belle jeune fille et une dame âgée: Estelle et sa mère. Mme Humbert a été gravement indisposée dans ces derniers temps, et Mlle Estelle ne se portait pas non plus très bien. Nous avons eu des inquiétudes. Et puis, à vous parler franchement, j'aime la vie de famille, la vie du foyer, la vie entre quatre murailles. A mon arrivée à Paris, j'ai voulu faire comme tout le monde. J'ai couru les steeple-chases. Eh bien! croyez-moi, tous ces bruyans plaisirs, ces joies évaporées ne valent pas un quart-d'heure passé dans le tête-à-tête d'une intimité vraiment affectueuse.

—Vous êtes pris, Arthur! Mariez-vous. Le bonheur est dans toutes les positions. Vous aimez, vous serez heureux. Je comprends du reste votre abdication, ajouta-t-il en considérant Estelle. On chercherait en vain une excuse plus séduisante.

A cet instant il se fit un mouvement dans la foule des voitures qui encombraient la chaussée du boulevard. Nos amis se serrèrent la main, et se séparèrent. Les cochers, les charretiers, les valets d'équipage avaient continué de tempêter contre François. Le malheureux, ahuri par les cris et les injures, ne savait plus où donner de la tête. L'homme à la charrette et sa pauvre famille étaient mis sous sa protection, et s'effaçaient derrière lui, implorant sa généreuse assistance. Grand et vigoureux, il les couvrait de son corps.

—Eh quoi! ce lourdaud est encore là! s'écria Lionel retourné près de Mme Damour, Jacques, partez!

A cet ordre, le cocher de la jeune veuve fouetta ses chevaux. Il en résulta une inexprimable confusion. Les attelages se cabrèrent. Les véhicules s'entrechoquèrent comme les bâtimens d'une escadre surpris par la tempête. François, atteint par un timon, fut renversé, et avec lui la malheureuse charrette dont les pauvres meubles couvrirent le macadam de leurs débris. François était légèrement blessé à la tête; il se releva au cri de terreur d'une jeune fille; une voiture allait lui passer sur le corps. Mais cette voiture, emportée par son attelage, rencontra d'un côté une dalle de granit, de l'autre un fossé creusé pour les conduits du gaz; elle versa. François, tout blessé qu'il était, s'élança au secours des promeneurs en danger, et enleva dans ses bras une jeune fille — la même dont le cri d'effroi l'avait averti du moment où il ... du péril qui le menaçait.

Cette jeune fille était Estelle. François l'emporta ... dans une boutique. Il ... soins de la mère. On l'avait tirée ... dans une autre boutique.

... Arthur, ... de la ...

[illegible]

[illegible]

TABAC—Aucune vente importante.

SUCRE—Environ 1600 boucauts à des prix plus fermes; Fair à fully fair, 6¾ à 7⅞ c. la livre.

MÉLASSE—800 barils à 37 à 38 c. la futaille et la prime, et 150 demi barils à 39 à 43 c. le gallon suivant la qualité.

FARINE—800 barils de superfine à $6 80; 100 à $6 75, et 200 Extra à $6 93½ le baril.

MAIS—290 sacs de mélangé à 70; 8300 de mélangé blanc et jaune à 73, 250 de blanc à 76, et 500 de choix à 80 cts la boisseau.

AVOINE—1500 sacs avoine blanche du Nord à 55 cts, 1100 de St-Louis à 48, et 200 à 60 cts le boisseau.

FOIN—100 balles de l'Ouest à $23, 100 à $30, et un fort lot à $29 50 la tonneau.

PORC—300 barils de mess à $18 50, et 200 de M. O. à $16 le baril.

BACON—42 boucauts d'épaules à 8¾, 125 de plats côtes ribbed à 10⅞, et 30 de désossés (attendus) à 12⅞ cts la livre.

GRAISSE—35 tierçons à 10¾, et 300 barillets à 11¾ c la livre.

CAFÉ—200 sacs à 12 cts la livre.

WHISKY—Rien.

CHANGE—Les banques étant fermées, il y a eu peu d'affaires. Nous cotons Sterling, 10 à 10¼; —Francs, 5 fr 13¾ à 23 fr 25. Traites sur New-York à 60 jours, 1¾ à 2½ d'escompte, traites à vue au N.-Y. pair à ½ de prime.

FRET—Très ferme. Un navire pour Liverpool ⅝ d le coton.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Charles Morgan, Lawless, Indianola
Steamship Habana, McConnell, Havane
Navire Europa, Reed, Liverpool
Sirocco, Anderson, Liverpool
Goélette Chrysolite, Smith, Norfolk
Invincible, Boumler, Mobile

Arrivés hier.

Navire Crimea, Lord, Havre
Wilbur Fisk, Cutter, Havre
Labrador, Jameson, Trinidad
Barque Isaac R Davis, Hand, Philadelphie
Uncle Sam, Cole, Charleston

☞ Pour les bateaux à vapeur, voir la partie anglaise.

Au bas du fleuve.

Goélette Kate L. Bruce, Stone, Brazos Santiago

Passagers.

Par le navire Crimea, du Havre, 31 passagers à l'entrepont.

Chargement du navire Crimea, du Havre:

6 colis marchandises A Waldkin—2 do do M Ferubach—6 do de H Haditz—2 do do S J Barrett—2 do do Roman & Kernion—3 do do F D Grattas—4 do do Marshall & A Fenster—1 do do Mme Thomassin—1 do do C F Ricardo—13 do do J S Fisher—11 do do Thide Sieler—15 do do J E Fisher—1 do do Lucas & Masson—2 do do A Vlassin—1 do do E Girard—1 do do Aubert—3 do do Mathey & Forster—1 do do A Lehman—14 do do A Blanc—15 do do G Gutts—16 do do F A Brugière—1 do do P Larrola—1 do do Mme Vallon—10 do do A Stursenegger—3 do do S Guitard—11 do do O Robin Frere—15 do do Lanata frere—3 do do B Sarelli & Co—2 do do C Coppens—2 colis marchandises Piaggio & Vinocchi—10 do do P Trabue—50 do do Caballero & Basualdo—10 do do F Trabue—5 do do J Daymon—2 do do J J Albert—4 do do B A Dreyer—4 do do D Chichaloi—3 do do Veuve Barreth—2 do do P Maillard—2 do do H Delpit—11 do do Dantz—1 do do H Pilet—1 do do Dumbusel—1 do do C Webshaar—2 do do S Stewart—3 do do Lion & Pinard—1 do do Rousset & Genin—3 do do B Durand—4 do do U Elie—2 do do P Gacino—3 do do F P Ducouge—3 do do P Rainaldo—4 do do B Gaudry—1 do do J B Paulizan—3 do do Gauvel & Jamison—2 do do J Barriere—10 do do Haggerty & Bro—1 do do J Lerda—2 do do Marie & Drouillé—2 do do Thiele Sieler—1 do do Hallo—2 do do Dousson & Jacquier—3 do do V Triquet—3 do do Pierre—8 colis marchandises Henderson & Gaines—1 do do J B Hocha—17 do do E F Mallou—1 do do A Skrussi—3 do do E Adige—3 do do U Lamoussin—1 do do J J Albert—3 do do H Jacquet—1 do do Brande Williams—3 do do J N Curien—2 do do A Olpid—1 do do R P Robinson & Lamaignere—1 do do Raymond & Patton—1 do do Wildon—2 do do Gordon—3 do do S Levy—6 do do A Moulos—2 do do T Bally Blanchard—6 do do C G Gaines—3 do do Henderson & Co—4 do do V Fretat—30 do do Gabarache—7 do do Jno Gauche—2 do do Fernandes—1 do do P Gaine—25 do do F Rinaldo—11 do do Jourdan; 11 do do J J Tinchand; 28 do do H Chaterman; 10 do do G Tasson; 7 do do E Gudfot; 5 do do Plager; 10 do do Cramer & Co; 1 do do H Dubreuil; 15 do do D H Holmes; 1 do do C Geuvreau; 1 do do C Chabon; 1 do do F Greud; 2 do do U H Slocomb; 1 do do Steames & Maiver; 2 do do P Gaine; 131 caisses absynthe X Lambert; 3 do do Queyrouze & Longchamp; 180 paniers vin J & J Tardos; 20 colis do S Bach; 84 do marchandises, 53 paniers vin; P Poutz; 380 dames-jeannes; 180 paniers marchandises C Cavaroc; 720 moules Letterton & Meyer; 5 barriques huile P Maillard; 4 colis marchandises, 11 barriques vin J N Curien; 71 caisses do 31 colis marchandises T Buddecke & Co; 32 colis do, et diverses cordes.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi 23 février 1860,
Pour la dernière fois,
ROBERT LE DIABLE,
Grand Opéra en 5 actes, de Meyerbeer.

Au deuxième acte PAS DE QUATRE, par Mlles Théleur, Gallotti, MM. Wiethoff et Vetault; au quatrième acte, SCENES DES NONNES ET PAS DE SEDUCTION par Mlles Hélène, Henryet tout le Corps de Ballet.

Dimanche 26 février.
LA POISSARDE,
Drame en 5 actes, grand spectacle.
☞ On commencera à 7 heures.

THEATRE DE L'OPERA.

Aujourd'hui jeudi, 23 février,
LA NORMA,
Grand Opéra.

THEATRE ST-CHARLES.

Jeudi soir, 23 février.
LES RAVEL et les MARTINETTI—*La Trompette Magique*, pantomime comique—*La Sylphide*, ballet—*Evolutions sur la corde tendue.*

THEATRE DES VARIETES.

Jeudi soir, 23 février.
The Marble Heart, drame—*Dance*,—*My Wife's Dentist*, vaudeville.

Musée et Amphithéâtre DE SPALDING & ROGERS,

Rue St-Charles, près Commercial Place.

Mercredi et Jeudi soir, 22 et 23 février.

Les jeunes comédiens Lo. Cherry and fair Star, spectacle féerique—Cachucha—Comic Medley — Tambour Major Jig—Loan of a lover, vaudeville.

Représentations les soirs et les samedis à midi. Les portes s'ouvrent à 6 heures et demie—Le spectacle commencera à 7 heures et demie.

MUSEUM Dr. VANNUCHI, rue St-Charles, No. 107, première porte après la rue Poydras.

Ouvert de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

IMMENSE COLLECTION DE CURIOSITES.

Engagement, pour peu de temps de la GRANDE TROUPE D'OPERA ETHIOPIEN DU SUD.

La famille PETER HONTZ représentée par M. P. H. SEAMON.

La géante américaine, Mlle MOREHOUSE, d'une taille de sept pieds 6 pouces et parfaitement proportionnée. L'engagement n'étant que pour quelque jours.

La collection de FIGURES EN CIRE est sans égale. Elle se compose de sujets tirés de l'Histoire Sainte et de l'histoire profane, leur nombre est de 200; elles sont en grande partie mises par la machine. Il y a plusieurs figures, celle du

Vieux John Brown,

et celles de ses complices du Harper's Ferry.

Prix d'entrée 50 cents. Pour les enfans moitié prix. Rien d'extra pour le Musée.   P. H. SEAMON,
22fev   Directeur.

Salle de l'Armory.

Troisième semaine—LUNDI, 6 février 1860.

Tous les soirs, à 7 heures et les après-midi à 1 heure, excepté les dimanches, les

Grands tableaux Bunyan

comprenant soixante magnifiques scènes avec des figures de grandeur naturelle, représentant la célèbre allégorie du

PILGRIM'S PROGRESS,

(Marche du Pèlerin)

et peintes par les grands artistes américains Huntington, May, Kyle, Cropsey, Hart, Dallas, Darley et Paul Duggan.

Cette splendide toile a obtenu une réputation que N'EGALE CELLE D'AUCUNE AUTRE. (Voir les circulaires)

☞ Prix d'entrée, 50 cents; enfants et domestiques, 25 cents.

Les portes s'ouvrent à 6 heures trois quarts. La toile se déroule à 7 heures trois quarts précises.

Pour les représentations du jour, les portes s'ouvrent à midi et la toile se déroule à 1 heure.

☞ Des livres décrivant ce chef-d'œuvre américain sont en vente à la porte, à 15 cents.

ALFRED HART,
6 fev   seul directeur et propriétaire

Masonic Hall, rue St-Charles,

Troisième semaine.

Ouverture LUNDI, 20 février 1860, pour la première fois dans cette ville et pour peu de temps seulement,

CELEBRE PANORAMA BIBLIQUE DE J. INSCO WILLIAMS.

Ce magnifique tableau commence avec le Chaos et continue dans l'ordre historique jusqu'à la captivité de Babylone, et contient plus de CINQUANTE des scènes les plus sublimes et les plus intéressantes de la Bible.

Séances tous les soirs, excepté le dimanche: Les portes sont ouvertes de 6¾ heures. On commence à 7½ heures précises. Billets, 50 cents à la porte de la salle. Enfants au-dessous de dix ans et domestiques, 25 cents.

Séances de JOUR, les MERCREDIS, VENDREDIS et SAMEDIS. Les portes s'ouvriront à MIDI. On commencera à 1 heure. Les explications seront faites par le Dr. Tibbitts.   30 jan—1m

Galerie de Jacobs,

No 93 rue du Camp, Nouvelle-Orléans,

E. JACOBS à son ancien poste!!!

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à la nombreuse clientèle de cette célèbre galerie de daguerreotype, d'ambrotype et de photographie, établie en 1854, qu'il s'est assuré, pour plusieurs années, les services de M. E. Jacobs, l'ancien propriétaire qui vient d'arriver d'Europe avec tous les derniers perfectionnements. Les habitués peuvent donc être assurés qu'ils auront des portraits qui ne laisseront rien à désirer.

Des miniatures de toutes grandeurs, à l'huile, sur d'ivoire ou autrement, de manière à satisfaire le goût et se mettre à la portée des moyens de chacun, sont prises dans le dernier genre. Des photographies simples ou peintes et de toutes grandeurs, prises sur l'original ou d'après des gravures—de bâtisses publiques ou particulières

Les meilleurs artistes des Etats-Unis sont employés dans l'établissement et tout ce qui y fait est garanti.

On donne des leçons dans l'art.

La galerie est magnifiquement ornée d'une grande collection d'œuvres artistiques. Les dames et les messieurs sont invités à venir la voir.

Les prix sont modérés.

Conditions—Comptant sur livraison.

2fev—6m   L. S. LIPMAN.

COSTUMES DE BAL.

MME GROUX, 112, rue Conti, entre Dauphine et Bourbon, informe ses clients et le public qu'ayant augmenté son assortiment, elle peut fournir les plus élégants costumes, masques, etc. Elle a tout choisi elle-même à Paris. Elle a des costumes dans tous les genres et tous les styles, et ses prix sont modérés. Les costumes pour dames, valeur ... sont pris riches. Mme Giroux a aussi un assortiment de toilettes pour les dames et travestis selon son commande.   MME GIROUX,
1 févr—6m   112 rue Conti

AVIS OFFICIEL.

[illegible]

[illegible]

sa faillite, par Louis Bodenheimer, son syndic, demande à être homologué ... publique et adjudication. Conditions comptant, au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER,
23fev—27,31, 3,4   Shérif de la paroisse d'Orléans.

H. Bartelsenglen ses créanciers.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,224—En vertu d'un ordre de vente rendu le 5 de janvier 1860, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi 5 de mars 1860, à 11 heures A. M., à mon magasin de dépôt, situé rue Jefferson No 25, dans le 2me District de cette ville, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de

Un lot de ferblanterie, etc., etc., abandonnés par l'insolvable à ses créanciers, suivant inventaire.

Conditions: comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER, shérif
23fév—27,29, m 2,5   de la Paroisse d'Orléans

Bernard Soulié vs Gaspard Didier.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 13,546—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 7 janvier 1860, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties y intéressées, je procéderai le samedi 3 de mars 1860, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

TRENTE NEUF TERRAINS situés au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos de un à huit et de vingt un à vingt-cinq de l'îlet soixante-cinq, compris entre les rues de la Promenade Carondelet et les rues Deuxième, Troisième et Toulouse et par les Nos de un à vingt-six, formant la totalité de l'îlet No soixante-trois, compris entre les rues Première Deuxième et Toulouse et la dite promenade Carondelet. Les dits terrains ayant mesure américaine, les dimensions suivantes, savoir:

Le No un de l'îlet soixante-deux mesure vingt-sept pieds quatre pouces dix lignes de face à la rue Deuxième sur cent cinquante quatre pieds cinq pouces et six lignes de profondeur du côté de la promenade Carondelet. Le No deux mesure vingt-six pieds quatre pouces sept lignes de face à la rue Deuxième sur cent cinquante quatre pieds trois pouces et une ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du No un. Le No trois mesure vingt-six pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Deuxième sur une profondeur de cent cinquante quatre pieds un pouce et une ligne sur la ligne qui le sépare du No deux et cent cinquante trois pieds onze pouces sur la ligne de l'autre côté. Les Nos quatre, cinq, six, sept et huit ayant chacun une largeur dans le fond de vingt-deux pieds cinq pouces.

Les Nos quatre, cinq, six, sept et huit mesurent chacun trente pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur. Le dit terrain No quatre forme l'angle des rues Deuxième et Toulouse. Et les Nos vingt-un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq mesurent chacun trente pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la Promenade Carondelet, sur cent pieds de profondeur. Le dit terrain No vingt-cinq formant l'angle de la dite Promenade Carondelet et de la rue Toulouse.

Le No un de l'îlet soixante-trois mesure trente-cinq pieds huit pouces six lignes de face à la rue Première, sur cent cinquante-quatre pieds un pouce une ligne de profondeur du côté de la Promenade Carondelet, et trente-un pieds cinq pouces de largeur dans le fond. Le No deux mesure trente-cinq pieds huit pouces sept lignes face à la rue Première, sur cent cinquante-quatre pieds trois pouces et une ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du No un et trente-un pieds neuf pouces dans le fond. Le No trois mesure trente-cinq pieds ... cent cinquante-quatre pieds un pouce et une ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du No deux, cent cinquante-quatre pieds neuf pouces, ou douzième dans le fond.

Les Nos quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix mesurent chacun trente pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur. Le No quatre formant l'angle des rues Première et Toulouse.

Les Nos onze, douze et treize mesurent chacun trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur.

Le No. Treize forme l'angle des rues Toulouse et Deuxième. Le No. Quatorze mesure vingt-sept pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Deuxième sur cent cinquante-trois pieds onze pouces et une ligne de profondeur du côté de la rue Toulouse, et trente-et-un pieds neuf pouces et une ligne de largeur dans le fond. Le No. Quinze mesure vingt-sept pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Deuxième, sur cent cinquante-quatre pieds un pouce et une ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du No Quatorze, et trente-et-un pieds neuf pouces et une ligne de largeur dans le fond. Et le No. Seize mesure vingt-sept pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds trois pouces, sur la ligne qui le sépare du No Quinze, et de cent cinquante-quatre pieds cinq pouces et une ligne sur la ligne de l'autre côté, et trente-et-un pieds neuf pouces dans le fond.

Les Nos dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-et-un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six mesurent chacun, trente pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la promenade Carondelet sur cent pieds de profondeur. Le No dix-sept forme l'angle de la rue Deuxième et de la promenade Carondelet et le No vingt-six forme l'angle de la rue Première et de la promenade Carondelet.

Le tout conformément au plan dressé par A. Bourgerol, arpenteur, le 24 de décembre 1836 et alors déposé en l'étude de Félix de Armas, notaire public.

Ensemble avec toutes les améliorations qui se trouvent sur les dits terrains.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Un tiers du prix payable comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets avec bonne garantie hypothécaire sur la propriété vendue, et portant huit pour cent d'intérêt par an, jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant J. Lisbony, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
E. T. PARKER,
15 fév—18,23,27,3m   Shérif de la Paroisse d'Orléans

Succession de feu Louis Armingaud.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,768—En vertu d'un ordre de vente rendu le 27 de janvier, 1860, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 1er mars 1860, à midi, à l'hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

Une portion de terre située au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, et formant partie du terrain désigné par le No sept de l'îlet cinquante et un, borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Tremé et des Marais, d'après un plan dressé par Jos. Pillé, voyer, et annexé à un acte de rapport de Michel de Armas, notaire public, en cette ville, en date du 16 de novembre 1857.

La dite portion de terre mesurant, mesure française, dix-huit pieds deux pouces de face à la rue des Marais, sur cent-vingt pieds de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison basse en bois couverte en bardeaux, faisant face à la rue, ayant trois chambres dont deux avec foyers, une petite galerie et deux cabinets derrière—une maison en bois à deux étages couverte en ardoises, sur le côté de la cour, contenant quatre pièces et une galerie, trois cuisines, citernes, écurie, etc.

Le dit terrain est porté sur le plan No 172.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Doriocourt, notaire public.
E. T. PARKER,
8fev—7,15,23,mar1   Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Marie Barrande—No 15,838.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné à tous créanciers de la succession ... de se présenter ... et de faire opposition dans les dix jours ... le tableau de distribution présenté par Paulo Celyt, exécuteur testamentaire de la dite succession, ... homologué, et les fonds ... distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,   J. L. KELLY,
15fev—20,29   Dép.-Greffier

Succession de John Talberia—No 15637.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Alexander Pereira a présenté une pétition à la Cour, ... être nommé administrateur de la succession vacante de feu John Talberia décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à démontrer sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,   E. MICHON,
15fev—22,27   Député Greffier

Succession de veuve Félicité Séraphine Farrar.

2me Cour de District de la Nlle-Orléans.

LES personnes qui doivent à cette succession ou ... aucunes réclamations à faire valoir contre elle, sont priées d'en donner avis ... J. P. Coudrain, notaire public, Passage de la Bourse No 90, pour règlement et liquidation.   DUVERNEY FARRAR
15 fev—3m10j   Administrateur.

Jour de départ, JEUDI 23 courant, à 8 heures A. M.

POUR GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA—Jour de départ, JEUDI, 23 février, à 8 heures A. M.—Ligne de la malle des Etats-Unis—de la Nouvelle-Orléans à Texas—POUR GALVESTON ET MATAGORDA—L'excellent steamship CHAS. MORGAN, ... et chevillé en cuivre ... partira comme ci-dessus avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage (ayant de très beaux emménagements), s'adresser à   C. B. PAYNE, Administrateur,
No 57, rue du Camp.

☞ Un steamship de cette ligne partira chaque jeudi et dimanche matin pour les ports ci-dessus.

Jour de départ VENDREDI, 4 mars, à 8 h. A. M.

POUR BRAZOS SANTIAGO—Ligne de la Malle des Etats-Unis de la Nouvelle Orléans et Brazos Santiago—Pour Indianola et Brazos Santiago—L'excellent steamship ARIZONA, bâti en fer, capt. R. Smith, partira vendredi, 2 mars, avec la malle des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (beaux emménagements,) s'adresser à
fev18   C. B. PAYNE, Directeur, 57, rue du Camp.

KEY WEST ET HAVANE.

Partant Mercredi, 29 février, à 8 A. M.

Ligne de la malle des Etats-Unis—Nlle Orléans, Floride et de la Havane.

POUR KEY WEST ET LA HAVANE via Pensacola, Apalachicola, St Marks, Cedar Keys, Tampa Bay et Manatee—Compagnie des steamships du Sud. L'excellent steamship MAGNOLIA, doublé et chevillé en cuivre, commandant J. S. Crowell, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à
C. B. PAYNE, Administrateur,
No 57, rue du Camp.

Le fret pour Apalachicola, St Marks et Tampa Bay, sujet à aux frais d'allège et sera payé par le steamer mais aux risques des consignataires.

Le fret sera reçu vendredi matin 24 du courant.   15fev

POUR INDIANOLA, DIRECTEMENT — Partant SAMEDI, 25 février, à 8 heures A. M.—Ligne de la malle des Etats-Unis de la Nouvelle-Orléans et du Texas—Pour Indianola directement—Le steamer SUWANEE, capt. W. S. Shannon, partira comme ci-dessus avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage (arrangements confortables pour passagers de chambre ou d'entrepont) s'adresser à bord ou à
21fev   C. B. PAYNE, Administrateur,
57, rue du Camp

POUR LA HAVANE—Le brick pacquebot A. A. CHAPMAN, 1re classe, capitaine P. Laurent, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage (beaux emménagements) s'adresser à bord, ou à   S. FLANSAN,
26fév   No 40, Vieille Levée

Amer Stomachique de Hostetter.

Que les malades parlent eux-mêmes.

[illegible]

L'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER est à vendre par tous les droguistes et tous les marchands.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
A vendre par   J. WRIGHT & Co,
Nos 21 et 151, rue de Chartres.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
A vendre par   E. J. HART & Co,
71 et 73 rue Tchoupitoulas.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
A vendre par   G. O. WOODMAN,
Encoignure Nouvelle Levée, Commune et Fulton.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
A vendre par   EATON & HENDERSON,
Encoignure Nouvelle Levée, Commune et Fulton.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
A vendre par   X. LAMBERT,
62 rue des Magasins

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
A vendre par   ALEX NORTON & Co,
2 et 4 rue Poydras.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
A vendre par   J H & I N MARKS,
43, 45 et 47 rue Nouvelle Levée.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
A vendre par   ARTHUR & Co,
encoignure Canal et Nelle Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
A vendre par   G N MORRISON & Co,
12 rue des Magasins.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
A vendre par   BIRCOE & SIMMS,
21 jan—1 rte   15, 17 et 19 Nouvelle Levée

PRODUIT de Marseille—
10 boucauts vin rouge Bergasse
10 quarts imitation madère
300 caisses vermouth Noilly Prat & Co.
300 caisses vin muscat Frontignan
200 caisses eau fleurs d'oranges
80 estagnons sauf-doute d'oranges
100 paniers huile olive Plagniol 30 onces
100 paniers   do   11 onces
A vendre par   BLANCHIN & GIRAUD,
19fev   44, Vieille Levée.

PATTON, SMITH & PUTNAM,

A L'ENCOIGNURE DES RUES

DES MAGASINS & GRAVIER,

AGENTS DE

Tabac Manufacturé.

ONT maintenant en main et reçoivent directement des fabricants le plus beau et le plus grand assortiment de

Tabac Manufacturé

de toutes les qualités, qu'ils aient jamais offert au commerce; ils invitent les marchands à visiter leur stock avant d'acheter ailleurs.

[illegible]

Bureau de prets et de dépôt de la Louisiane, No 70, RUE ST CHARLES.

Prêt d'argent

SUR PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, BILLETS E IMMEUBLES DE TOUTES ESPECES.

☞ Prêts effectués aux sommes ... Toutes les transactions sont strictement confidentielles.
dec—1an   HART.

Seines, Eperviers & Trémailles

En chanvre et en coton.

MESSIEURS les habitans et pêcheurs ... [illegible]

[illegible]

AUX FAMILLES. SIROP BALSAMIQUE ET PECTORAL.

[illegible]

HENRIQUEZ,
Encoignure Remparts et St-Louis

PAR J. B. WALTON,

ENCANTEUR DE LA VILLE.

Bureau No 40, rue du Camp.

MERCREDI, 29 février 1860, à midi, à la Bourse St Louis, pour le compte du McDonogh School Fund, et sous la surveillance des comités de finance du Conseil Commun, il sera vendu les propriétés ci-après décrites:

L'îlet No 8, sur le plan de Mossy, et No 25 sur le plan de McDonoghville, avec les améliorations qui se trouvent dessus, la demeure de feu John McDonogh, compris entre les rues Adams, Jefferson, Homer et Newton, ayant chacun 300 pieds de face à la rue Jefferson et à la rue Newton et 261 pieds de face à la rue Homer—le tout au pied français.

Les améliorations de cet îlet comprennent la résidence et les dépendances de feu John McDonogh.

L'ILET No 16, sur le plan de Mossy, connu sous le nom de Pavilion Garden, compris entre les rues Jefferson, Adams, Jackson et Homer, ayant 300 pieds de face à la rue Jefferson, environ 312 pieds de face à la rue Homer et environ 300 pieds de face à la rue Jackson.

TROIS TERRAINS dans l'îlet compris entre les rues Jefferson, Adams, Newton et Decatur, désignés par les Nos 4, 8 et 11.

Les terrains Nos 8 et 11, ont chacun 60 pieds de face à la rue Jefferson, sur 120 pieds de profondeur. Le terrain No 4 forme l'encoignure des rues Newton et Jefferson.

Le terrain No 4 a 60 pieds de face à la rue Decatur, sur une profondeur de 150 pieds.

ONZE TERRAINS dans l'îlet No 27, compris entre les rues Jefferson, Adams, Decatur et De Armas, désignés par les Nos 2 à 12 inclusivement, ayant chacun 60 pieds de face à chacune des susdites rues, sur une profondeur de 120 pieds, excepté deux terrains qui ont une profondeur de 150 pieds; le tout au pied français.

NEUF TERRAINS dans l'îlet No 28, compris entre les rues Jefferson, Adams, De Armas et Lapeyrouse, désignés par les Nos 3 à 12 inclusivement, ayant chacun 60 pieds de face à chacune des susdites rues, sur une profondeur de 120 pieds, excepté deux terrains qui ont une profondeur de 150 pieds; le tout au pied français.

NEUF TERRAINS dans l'îlet No 29, compris entre les rues Lapeyrouse, Socrate, Jefferson et Adams, désignés par les Nos 3 à 12 inclusivement, ayant chacun 60 pieds de face à chacune des susdites rues, sur une profondeur de 120 pieds, excepté deux terrains qui ont une profondeur de 150 pieds. Le tout au pied français.

NEUF TERRAINS dans l'îlet No 31, compris entre les rues Jefferson, Ptolémée, Levee et Lawrence, désignés par les Nos 1 à 9 inclusivement, ayant chacun 60 pieds de face aux rues Jefferson, Ptolémée et Lawrence sur une profondeur de 140 pieds, excepté quatre terrains qui ont une profondeur de 150 pieds—le tout au pied français.

NEUF TERRAINS dans l'îlet No 32, compris entre les rues Jefferson, Lawrence, Bringier et la Levée, désignés par les Nos 1 à 9 inclusivement, ayant chacun 60 pieds de face aux rues Jefferson, Lawrence et Bringier sur une profondeur de 140 pieds, excepté quatre terrains qui ont une profondeur de 150 pieds—le tout au pied français.

NEUF TERRAINS dans l'îlet No 34, compris entre les rues Jefferson, Magellan, Columbus et la Levée, désignés par les Nos 1 à 9 inclusivement, ayant 60 pieds de face sur les rues Jefferson, Magellan et Columbus sur une profondeur de 140 pieds, excepté quatre terrains qui ont une profondeur de 150 pieds—le tout au pied français.

NEUF TERRAINS dans l'îlet No 35, compris entre les rues Jefferson, Adams, Prevost Row et Americus, désignés par les Nos 3, 11 et 12. Le terrain No 3 a 80 pieds de face au Prevost Row, sur une profondeur de 120 pieds. Le terrain No 11 a 60 pieds de face à la rue Adams, sur une profondeur de 150 pieds, et le No 11 a 60 pieds de face à la rue Americus, sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Adams et Americus—le tout au pied français.

CINQ TERRAINS dans l'îlet No 14, compris entre les rues Adams, Americus, Copernic et la Levée, désignés par les Nos 1 à 5 inclusivement, ayant chacun 60 pieds de face à la rue Adams et à la Levée, sur une profondeur de 100 pieds—le tout au pied français.

DOUZE TERRAINS dans l'îlet No 47, situés en partie dans la ville de Mossy et en partie à McDonoghville, compris entre les rues Jefferson, Madison, Newton et Decatur, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, ayant chacun 60 pieds de face à chacune des susdites rues, sur une profondeur de 120 pieds, excepté deux terrains qui ont une profondeur de 150 pieds—le tout au pied français.

CINQ TERRAINS dans l'îlet No 48, bornés par les rues Jefferson, Madison, Decatur et De Armas, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement. Ils ont chacun 60 pieds de face à chacune des rues ci-dessus nommées, sur une profondeur de 120 pieds, excepté 2 terrains qui ont une profondeur de 150 pieds—le tout en mesure française.

DOUZE TERRAINS dans l'îlet No 50, bornés par les rues Lapeyrouse, Madison, Ptolémée et Madison, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement. Ils ont chacun une profondeur de 60 pieds de face à chacune des rues ci-dessus, sur une profondeur de 120 pieds, excepté 2 terrains qui ont une profondeur de 150 pieds—le tout de mesure française.

DOUZE TERRAINS dans l'îlet No 52, bornés par les rues Jefferson, Madison, Ptolémée et Lawrence, désignés par les Nos de 1 à 12 inclusivement. Ils ont chacun une profondeur de 60 pieds de face à chacune des rues ci-dessus, sur une profondeur de 120 pieds, excepté 2 terrains qui ont une profondeur de 150 pieds—le tout de mesure française.

DOUZE TERRAINS dans l'îlet No 56, bornés par les rues Jefferson, Madison et Columbus et Shepherd Row, désignés par les Nos de 1 à 12 inclusivement. Ils ont chacun une profondeur de 60 pieds de face à chacune des rues ci-dessus, sur une profondeur de 120 pieds, excepté 2 terrains qui ont une profondeur de 150 pieds—le tout de mesure française.

TROIS TERRAINS, dans l'îlet No 19, sur le plan Mossy, bornés par les rues Madison, Socrate, Decatur et De Armas, et désignés par les Nos 5, 6 et 7. Les Nos 5 et 6 ont chacun 60 pieds de face à la rue Decatur, sur une profondeur de 150 pieds. Le terrain No 7 a 120 pieds face à la rue Decatur, sur une profondeur de 120 pieds—le tout de mesure française.

UN TERRAIN TRIANGULAIRE dans l'îlet No 73, à McDonoghville, ... rues Madison et De Armas, ayant 120 pieds de face à la rue ... sur ... pieds de profondeur ... française.

DOUZE TERRAINS dans l'îlet No 76 ... [illegible]

[illegible]

TREIZE TERRAINS, dans l'îlet No 118, bornés par les rues Franklin, Hancock, Columbia, Shepherd et Haw, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, mesurant chacun 60 pieds de face sur chacune des rues ci-dessus nommées, par une profondeur de 120 pieds, excepté deux terrains qui ont une profondeur de 150 pieds; le tout mesure française.

DOUZE TERRAINS dans l'îlet No 121, bornés par les rues Franklin, Hancock, Americus, et Copernic, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, mesurant chacun 60 pieds de face sur chacune des rues nommées ci-dessus, par une profondeur de 120 pieds, excepté deux terrains qui ont 150 pieds de profondeur, le tout mesure française.

DOUZE TERRAINS dans l'îlet No 122, bornés par les rues Franklin, Hancock, Copernic et Perry, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, mesurant chacun 60 pieds de face sur chacune des rues nommées ci-dessus, par une profondeur de 120 pieds, excepté deux terrains qui ont 150 pieds de profondeur, le tout mesure française.

DOUZE TERRAINS dans l'îlet No 123, bornés par les rues Franklin, Hancock, Perry et Gallatin, désignés sous les Nos 1 à 12 inclusivement, mesurant chacun 60 pieds de face à chacune des rues ci-dessus, sur une profondeur de 120 pieds, excepté deux terrains qui ont 150 pieds de profondeur, le tout mesure française.

UNE PARTIE DU MORCEAU DE TERRE situé dans le derrière de la ville de McDonoghville, Paroisse d'Orléans, bornée comme suit:

1o—Par la rue Hancock, qui est la dernière rue du point extrême de la dite ville de McDonoghville, conformément au plan original qui y a trait.

2o—Par la ligne de division de la terre de Mossy et celle du dit défunt. (Cette ligne formant la limite extrême de la dite partie de terre.)

3o—Par la ligne de division des paroisses d'Orléans et Jefferson, et le Shepherd Row (cette ligne étant la limite extrême de ladite partie de terre.)

4o—Et par la ligne de division qui sépare la propriété de F Verret de celle de la dite propriété (cette ligne formant la limite du derrière de ladite partie de terre.)

Cette partie de terre n'ayant jamais été cadastrée consiste, ou suppose, environ 25 acres de superficie, plus ou moins.

TERMES ET CONDITIONS—Un cinquième comptant et la balance à un crédit de un, deux, trois et quatre ans, en billets de l'acheteur, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec privilége de vendeur et portant 6 pour cent d'intérêt par an de leur date à l'échéance, et en cas de non paiement à échéance, lesdits billets porteront alors 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement final. Cette dernière condition ne sera pas interprétée de façon à donner aucun droit à retarder le paiement desdits billets.

Les acheteurs se feront mettre en possession à leurs propres frais, et devront se soumettre aux termes et conditions ci-dessus énumérés, dans les quinze jours qui suivront la vente, et dans le cas de délai ou de négligence de leur part, la propriété achetée par eux, sera revendue pour leur compte et risques, sans autre avis.

Les actes de vente pardevant M. C. E. Fortier, notaire public, No 40, rue du Camp, aux frais des acquéreurs.
13 fév—1 t

[illegible]

Trente-et-une portions de terre dans le fond du Troisième District,

PAR J. B. WALTON,

Encanteur de la ville,

Bureau No. 40 rue du Camp

MARDI, 28 février 1860, à midi, et le jour suivant, si besoin est, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, en vertu d'un ordre du McDonogh School Fund, dans la ville de la Nlle-Orléans, et sous la surveillance des comités de finance du conseil de ville, et en partie pour le compte des premiers acheteurs, il sera vendu les propriétés ci-après désignées aux premières ventes faites par N. Vignié, ci-devant encanteur de la ville, il sera vendu les propriétés ci-après décrites, savoir:

Propriétés dans le Second District:

Un terrain, ainsi que les améliorations, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, St-Philippe, Rempart et Dumaine, et formant le coin des rues St-Claude et St-Philippe; il mesure 33 pieds, 3 pouces, 6 lignes face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 72 pieds, 5 pouces, 5 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison basse, hangar sur la cour, etc.

Un terrain dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Roman, Quartier et Derbigny, désigné par le No 10, et mesurant 32 pieds 5 pouces 6 lignes, et sur une profondeur de 92 pieds, 10 pouces, 4 lignes, entre lignes parallèles et face à la rue Roman.

Deux terrains dans l'îlet No 33, bornés par les rues Orléans, Broad, St-Pierre et White, désignés par les Nos 1 et 2, mesurant chacun 30 pieds 3 pouces et 4 lignes, face à la rue Orléans, sur 114 pieds, 1 pouce et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et 30 pieds 2 pouces et 8 lignes, face à la rue St-Pierre.

Le terrain No 1 forme l'encoignure des rues Orléans et White, et des rues St-Pierre et White.

Treize terrains dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton et les rues St-Louis, St-James et Conti, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13.

Le terrain No 1 forme l'encoignure de l'avenue de Carrollton et de la rue Conti, et mesure 27 pieds, 2 pouces, 4 lignes, face à l'avenue de Carrollton, sur 50 pieds, 5 pouces, 6 lignes de profondeur du côté de la rue Conti, et sur 117 pieds, 9 pouces, 4 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 2.

Le terrain No 2 mesure 27 pieds 9 pouces 4 lignes, face à l'avenue de Carrollton, sur 117 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 1, et 113 pieds 4 pouces 1 ligne face à la rue Esplanade, 117 pieds, 9 pouces, 4 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 3, et 27 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du fond.

Le terrain No 3 mesure 27 pieds, 9 pouces, 7 lignes, face à l'Avenue de Carrollton, sur 115 pieds, 4 pouces, 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 2, et 112 pieds, 10 pouces, 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 4, et 27 pieds, 8 pouces, 2 lignes sur la ligne du fond.

Le terrain No 4 a 27 pieds 9 pouces de face à l'Avenue Carrondelet sur 112 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, à la ligne qui le divise du terrain No 3, 110 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne, et 27 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du fond.

Le terrain No 5 a 27 pieds 3 lignes face à l'Avenue Carrollton, sur 106 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur d'un côté, et 105 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du terrain No 6, et 27 pieds 8 pouces 1 ligne dans le fond.

Le terrain No 6 a 27 pieds 9 pouces 4 lignes face à l'Avenue Carrollton, sur 103 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur à la ligne qui le divise du terrain No 5, 101 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du terrain No 7, et 27 pieds 8 pouces 1 ligne dans le fond.

Le terrain No 7 a 27 pieds 9 pouces 4 lignes de face à l'Avenue Carrollton sur 101 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur à la ligne qui la divise du terrain No 6, 99 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur à la ligne qui le divise du terrain No 8, et 27 pieds 8 pouces 1 ligne dans le fond.

Le terrain No 8 forme le coin de l'Avenue Carrollton et de la rue St-Louis; il a 27 pieds 9 pouces 4 lignes face à l'Avenue Carrollton sur 99 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur à la ligne qui le divise du terrain No 7, 96 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue St-Louis, et 27 pieds 2 lignes dans le fond.

Les terrains Nos 9, 10, 11 et 12 ont chacun 30 pieds de face à la rue St-Louis, sur 110 pieds 8 pouces 8 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 12 forme l'angle des rues St-Louis et St-James.

Le terrain No 13 est irrégulier et a 33 pieds 3 lignes de face à la rue St-James, sur 127 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur, d'un côté, et 120 pieds de profondeur de l'autre côté, et 31 pieds 4 pouces 9 lignes dans le fond.

Propriétés dans le 3me District.

HUIT TERRAINS dans l'îlet triangulaire borné par le chemin du Bayou, les rues Broad et Washington, connues sous le nom de maison Clarke, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 10.

Le terrain No 1 forme le coin des rues Broad et Washington; il a 55 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Broad, sur une profondeur et façade de 115 pieds 7 pouces 2 lignes à la rue Washington, 110 pieds de profondeur à l'autre ligne, et 19 pieds 10 pouces 4 lignes à la ligne du fond.

Les terrains Nos 2, 3, 4 et 5, ont chacun 35 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles.

Le terrain No 6, forme le coin du chemin du Bayou et de la rue Broad, il a 88 pieds 7 lignes de face à la rue Broad, sur une profondeur de 110 pieds, et 120 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur et façade au chemin du Bayou, et 19 pieds, 10 pouces 5 lignes à la ligne du fond.

Le terrain No 8 a 27 pieds 6 pouces de face au chemin du Bayou, 31 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Washington, 31 pieds 3 lignes à la ligne qui le sépare du No 8, et 111 pieds 2 pouces à la ligne qui le sépare du terrain No 10.

Le terrain No 10 a 77 pieds 3 pouces de face à la jonction de la rue Washington et du Chemin du Bayou, 45 pieds 7 pouces 3 lignes de face à la rue Washington, 46 pieds 10 pouces 3 lignes de face au Chemin du Bayou, et 111 pieds 2 pouces sur la ligne du fond qui le sépare du terrain No 8.

HUIT TERRAINS dans la Place Macarty, dans l'îlet No 11 borné par les rues Dauphine ou Grands Hommes, Bourgogne ou Craps, Pauline et Jeanne, désignés par les Nos de 1 à 8 inclusivement et faisant face à la rue Dauphine.

QUATRE TERRAINS, Place Macarty, dans l'îlet No 21, borné par les rues de Bons Enfans, Moreau, Morales, Jeanne et Barthélemy, désignés par les Nos 1 à 4 inclus, en face de la rue Jeanne.

ONZE TERRAINS, Place Macarty, dans l'îlet No 28, borné par les rues Villeré, ou Girod, Robertson, ou St. Jean Baptiste, Barthélemy et Jeanne, désignés par les Nos 1 à 11 inclus, et face à la rue Jeanne.

SEPT TERRAINS, Place Macarty dans l'îlet No 31, borné par les rues Claiborne, Robertson ou St Jean Baptiste, Pauline et Barthélemy, désignés par les Nos 1 à 7 inclus, et face à la rue Pauline.

VINGT TERRAINS formant l'îlet No 83, borné par les rues Humanité, Ranlide, Tricou, Barthélemy et Marais ...

CINQ QUATRE TERRAINS formant l'îlet No 99, borné par les rues ..., Tricou, Barthélemy et Marais, désignés sous les Nos 1 à 24, inclus.

VINGT-QUATRE TERRAINS formant l'îlet No 42, borné par les rues Force, Jackson, Tricou et Delery, désignés sous les Nos 1 à 24, inclus.

VINGT-HUIT TERRAINS formant l'îlet No 44, borné par les rues Desbigny, St. Avid, Monroe et Hamilton, désignés sous les Nos 1 à 28 inclus.

VINGT-DEUX TERRAINS dans l'îlet No 88 borné par les rues Humanité, Plaisir, Mathilde et Emilie, désignés sous les Nos 1 à 22 inclus.

SEIZE TERRAINS dans l'îlet No 56, borné par les rues Hancock, Tricou, Industrie et Floride, désignés sous les Nos 1 à 16 inclus.

106 Ilets et 80 Morceaux de terre.

CENT-SIX ILETS ET QUATRE-VINGT-NEUF MORCEAUX DE TERRE, situés dans le Troisième District, borné par la rue Vertu, la propriété Courant des Ursulines, les terres de Gentilly et la rue Piété, conformément au plan.

Dix morceaux de terre des deux côtés du Bayou Sauvage.

DIX MORCEAUX DE TERRE des deux côtés du Bayou Sauvage, faisant partie du morceau connu sous le nom de "Vacherie" et désignés par les Nos 70, 71, 72, 73, 74, 80, 81, 82, 83 et 84, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, portant la date du 20 décembre 1859. Les dits morceaux ont environ 180 pieds de face au Bayou Sauvage sur des profondeurs irrégulières et diverses du plan.

Sept ilets de terre dans la ville de Milneburg.

SEPT ILETS DE TERRE situés dans la ville de Milneburg, à une petite distance du chemin de fer Pontchartrain et à une distance d'un à trois îlets des bords du lac. Les dits îlets ont chacun environ 300 pieds carrés et sont désignés, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, par les Nos 13, 24, 28, 46, 47, 48 et 49.

Trente-un morceaux de terre dans le fond du Troisième District.

TRENTE-UN DIFFERENTS MORCEAUX DE TERRE situés dans la Paroisse d'Orléans, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, derrière le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos T, T2, R, S, 12 E, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville; les dimensions ont été prises d'après un plan de W. J. McCulloch, arpenteur-général des Etats-Unis.

Les morceaux Nos 7, 8, 10, 12 et 14, dans la section No 1, ont chacun 40 arpents de superficie.

Les morceaux Nos 2, 3, 4 et 13, dans la section No 2, ont chacun 40 arpents de superficie.

Les morceaux Nos 8 et 11, dans la section No 3, ont chacun 40 arpents de superficie.

Les morceaux Nos 3 et 4, dans la section No 4, ont chacun 40 arpents de superficie.

Les morceaux Nos 5, 7 et 8, dans la section No 5, ont chacun 40 arpents de superficie.

Le morceau No 9, dans la section No 8, a 47 arpents et 65/100 de superficie.

Le morceau No 2, dans la section No 9, a 40 arpents de superficie.

Le morceau No 4, dans la section No 10, a 30 arpents 31/100 de superficie.

Le morceau No 1, dans la section No 11, a 41 arpents 37/100 de superficie.

Le morceau No 2, dans la section No 11, est de forme triangulaire et a 12 arpents 45/100.

Le morceau No 3, dans la section No 11, a 21 arpents 60/100 de superficie.

Le morceau No 2, dans la section No 11, a 32 arpents 35/100 de superficie.

Le morceau No 1, dans la section No 12, a 30 arpents 90/100 de superficie.

Le morceau No 2, dans la section No 12, a 33 arpents 60/100 de superficie.

Le morceau No 3, dans la section No 14, a 33 arpents 80/100 de superficie.

Le morceau No 3, dans la section No 14, a 24 arpents 17/100 de superficie.

Le morceau No 4, dans la section No 14, a 40 arpents de superficie.

Le morceau No 6, dans la section No 14, a 40 arpents de superficie.

Le morceau No 1 est situé en partie dans la section No 17 et la section No 20, et a 28 arpents 33/100 de superficie.

Le morceau No 11 est situé en partie dans la section No 20 et la section No 23, et a 19 arpents 21-100 de superficie.

☞ TERMES ET CONDITIONS.—Un cinquième comptant; le reste à un, deux, trois et quatre ans de crédit, en billets des acquéreurs, faits payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec les priviléges du vendeur. Lesdits billets porteront intérêt à raison de 6 pour cent l'an, de la date à l'échéance, et, en cas de non paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Cette dernière condition ne devra pas être interprétée de manière à retarder en quoi que ce soit le paiement desdits billets.

☞ Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs propres frais, et il sera requis d'eux de se conformer aux termes et conditions de la vente ci-dessus mentionnée, dans les quinze jours qui suivront la vente, et dans le cas de délai ou négligence de leur part, les propriétés acquises par eux seront annoncées et vendues pour leur propre compte et risque, sans aucune autre mise en défaut légal.

Les actes de vente pardevant C. E. Fortier, notaire de la ville, No. 40, rue du Camp, aux frais des acquéreurs.
20 janv ☞

Succession de feu John McDonogh

Terrains de valeur améliorés et non améliorés dans le Premier District, par ordre et pour le compte du Fonds des Ecoles de McDonogh. Vente à très long crédit et sans endosseurs.

PAR J. B. WALTON,

Encanteur de la Ville,
Bureau No 40, rue du Camp

SAMEDI 25 février 1860, à midi, à la Bourse St. Charles, par ordre du Fonds des Ecoles de McDonogh et sous la direction des Comités de Finance du Conseil Commun, les propriétés de valeur suivantes seront vendues pour le compte des premiers acquéreurs qui n'ont pas rempli les conditions de l'adjudication antérieure—

SIX LOTS DE TERRE, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Religious, St. James, Tchoupitoulas et Celeste, désignés comme les lots de 1 à 6, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Religious, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 6 formant l'encoignure des rues Religious et Celeste. Les améliorations sur les dits six lots consistent en une maison en bois à deux étages couverte en ardoises, et servants en bois, etc.

QUATRE LOTS DE TERRE, situés dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, (autrefois St-Jean-Baptiste) Market, Religious et St. James, désignés par les Nos 3, 4, 5 et 6, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St. Thomas, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le No 6 formant l'encoignure des rues St. Thomas et Market.

UN LOT DE TERRE, situé dans l'îlet borné par les rues Malpomene, Tchoupitoulas, Camp et Magasin, mesurant 21 pieds 5 pouces et 6 lignes à la rue Malpomene, sur une profondeur de 125 pieds 10 pouces et 5 lignes.

☞ TERMES ET CONDITIONS—Un cinquième comptant et la balance à un crédit de un, deux, trois et quatre ans, en billets des acquéreurs payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec privilége du vendeur et portant 6 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à l'échéance. En cas de non-paiement après échéance, les dits billets porteront 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement.

Cette dernière condition ne devra pas être interprétée de manière à retarder en quoi que ce soit le paiement des dits billets à l'échéance.

Les édifices devront être assurés par les acquéreurs contre les risques du feu et les polices d'assurance transférées au vendeur.

☞ Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs propres frais, et auront à faire face aux termes et conditions ci-dessus décrits dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente, et en cas de délai ou de négligence de leur part, les propriétés achetées par eux seront vendues pour leur compte et à leur risque sans plus d'avis.

Les actes de vente pardevant C. E. Fortier, Esq, notaire de la ville, No. 40 rue du Camp, aux frais des acquéreurs.
31 janv

EN débarquement des navires John Morgan et ... de Havre:
... caisses fromage de Hollande.
[illegible]

[illegible]

Mousselines et Indiennes avariées, Mouchoirs de batiste fil.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, samedi 25 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan No 26, rue de la Douane:
... Indiennes ...
Dix douzaines indiennes de fantaisie.
Une caisse de mouchoirs batiste fil.
Vendu pour le compte de qui il appartiendra.   22fev

Tabac! .... Tabac!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

SAMEDI, 25 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, au magasin de MM. Patton, Smith & Putnam, à l'encoignure des rues Magasins et Gravier:

131 caisses tabac manufacturé à chiquer, Macon, 5 et 10 à la livre, légèrement avarié sur le steamship De Soto.

Conditions: comptant.   21fev

Domestiques.—Vente à l'encan, au City Hotel.

Excellents sujets parfaitement recommandés.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

Bureau, No 37 rue des Magasins.

IL sera vendu au City Hotel samedi, 25 février, à midi, plusieurs domestiques de choix ainsi que des esclaves d'habitation, très-jolis sujets et pour être vendus sans réserve.

Conditions—Douze mois de crédit en acceptations de facteurs de la ville, approuvés et portant huit pour cent d'intérêt.   23 février

Vente pour cause de départ.

Propriétés avantageusement situées dans le Troisième District, et esclaves.

PAR CHS. E. FORSTALL, Encanteur.

Bureau, Passage de la Bourse No 90.

IL sera vendu, mercredi 29 février 1860, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis:

La négresse GEORGINA, âgée de 26 ans, avec son fils Edward d'environ 5 ans et demi; Georgina est bonne blanchisseuse, repasseuse, cuisinière et domestique de maison, excellent sujet.

Le nègre CHARLES, âgé d'environ 36 ans, cuisinier, domestique de maison, sujet propre à tout.

Un lot de terre situé rue des Français entre les rues Casacalvo et Moreau, mesurant environ 42 pieds de face sur environ 86 pieds de profondeur. Ensemble une maison en briques divisée en deux logements ayant chacune trois pièces, cuisine en briques à étage de deux pièces au rez-de-chaussée, deux chambres au-dessus et cabinet, hangar, cour carrelée, deux citernes, puits, latrines, etc. Cette propriété est louée $62 par mois.

Un autre lot de terre situé dans le même îlet, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Casacalvo, entre les rues de la Paix et des Français, sur environ 86 pieds de profond. Ensemble une maison couverte partie en tuiles et partie en ardoises, ayant quatre chambres, galerie et deux cabinets, cuisine couverte en ardoises, ayant quatre chambres, cour pavée, deux citernes, puits latrines, etc. Celle-ci n'est pas louée, étant occupée par le propriétaire.

Un lot de terre contigu au précédent, ayant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Casacalvo, sur 120 pieds de profondeur. Ensemble une maison couverte en ardoises, ayant quatre chambres, galerie et deux cabinets, cuisine, quatre chambres, deux citernes, puits, latrines, etc. Cette propriété est louée $30 par mois. Voir les plans à la Bourse.

Les propriétaires et esclaves ci-dessus ne sont vendus que pour cause de départ et les esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: pour les esclaves comptant—Pour les propriétés foncières—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt de date et jusqu'au parfait paiement, et garantis par hypothèque.

Actes pardevant J. Agaisse, notaire public.   23fev

Vente positive et sans réserve

Pour cause de liquidation entre MM P E Brulatour et E. Bouvet, de Bordeaux

Eau-de-vie, Vins, Huile, etc. etc.

PAR BERNARD TURPIN

JEUDI, 23 février 1860 à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu, à l'encan, au magasin des importateurs, MM Brulatour & Co, rue de la Vieille Levée No 51,

325 futailles Cognac en 1/4, 1/8 et 1/16 des marques suivantes: Pinet, Castillon & Co, J. J. Denis, Henry Mounie & Co, A. Bonnin, J. B. Lucas & Co, Gabriel Bouvet, United Proprietors, Rochelle, etc. etc., etc., sous les clefs de la douane.

1200 caisses vins fins, des marques Brandenbourg frère et Bouvet jeune.
150 paniers vin de Champagne, Heidsick,
100   do   do   do   Imperial Perier,
100 futailles strong ale en cruchons, pints, Wm Young & Co.
50 barriques vin de Montferrand pour familles,
30   do   do   Medoc, de 5 ans,
25   do   do   Vin Haut Sauterne, marque Francis, supérieur.
50 barriques vin Haut Sauterne, marq. Brandenburg.
16/2   do   do   do
330 paniers huile d'olive.
132 caisses absynthe E. Pernod,
25   do   do   Bergert, etc
Conditions libérales.

Les catalogues seront prêts trois jours avant la vente.
15fev

Vente importante et positive de terrains nus, situés à Jefferson City, faubourg St-Joseph, comprenant environ vingt-trois îlets s'étendant du fleuve à la rue Apollon. Ensemble, soixante-dix actions de la Banque des Citoyens.

PAR JULIAN NEVILLE & Co.

JULIAN NEVILLE, encanteur,

Bureau, No 11, Commercial Place.

IL sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, 23 février 1860, à midi, et les jours suivants, jusqu'à ce que la vente soit achevée, à la Bourse St-Charles, Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu dans l'affaire du mineur Joseph A. Periston, ce qui suit, savoir:

1.—*Dix terrains* situés dans l'îlet No 3, compris entre les rues Levée, General Taylor, Jersey, Peniston et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11 et 12.

2.—*Vingt-deux terrains* situés dans l'îlet No 6, compris entre les rues Jersey, General Taylor, Laurel et Peniston, et désignés par les Nos 1 à 21 inclusivement.

3.—*Vingt-deux terrains* situés dans l'îlet No 7, compris entre les rues Laurel, General Taylor, Live Oak, Peniston et désignés par les Nos 1 à 22 inclusivement.

4.—*Vingt-deux terrains* situés dans l'îlet No 8, compris entre les rues Live Oak, General Taylor, Magasins, Peniston, et désignés par les Nos 1 à 22 inclusivement.

5.—*Vingt terrains* situés dans l'îlet No 9, compris entre les rues Live Oak, Peniston, Magazine, Amelia et désignés par les Nos 1 à 20 inclusivement.

6.—*Douze terrains* situés dans l'îlet No 10, compris entre les rues Live Oak, Peniston, Magazine, General Taylor, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 24.

7.—*Dix-huit terrains* situés dans l'îlet No 11, compris entre les rues Peniston, Magasins, General Taylor, Camp et désignés par les Nos 1 à 18 inclusivement.

8.—*Vingt terrains* situés dans l'îlet No 13, compris entre les rues Camp, Amelia, Chesnut, Peniston et désignés par les Nos 1 à 20 inclusivement.

9.—*Vingt terrains* situés dans l'îlet No 14, compris entre les rues Camp, Peniston, Chesnut, General Taylor et désignés par les Nos 1 à 20 inclusivement.

10.—*Quatorze terrains* situés dans l'îlet No 15, compris entre les rues Peniston, Chesnut, General Taylor, Plaquemine et désignés par les Nos 1 à 14 inclusivement.

11.—*Seize terrains* situés dans l'îlet No 16, compris entre les rues Chesnut, Amelia, Peniston, Plaquemine et désignés par les Nos 1 à 16 inclusivement.

12.—*Dix-huit terrains* situés dans l'îlet No 17, compris entre les rues Plaquemine, Amelia, Perrier, Peniston et désignés par les Nos 1 à 18 inclusivement.

13.—*Quatorze terrains* situés dans l'îlet No 18, compris entre les rues Plaquemine, Amelia, Perrier, General Taylor et désignés par les Nos 1 à 14 inclusivement.

14.—*Quatorze terrains* situés dans l'îlet No 19, compris entre les rues Perrier, General Taylor, Prytania, Peniston et désignés par les Nos 1 à 14 inclusivement.

15.—*Quatorze terrains* situés dans l'îlet No 21, compris entre les rues Prytania, Amelia, Pitts, Peniston et désignés par les Nos 1 à 14 inclusivement.

16.—*Quatorze terrains* situés dans l'îlet No 22, compris entre les rues Prytania, General Taylor, Pitts, Peniston et désignés par les Nos 1 à 14 inclusivement.

17.—*Sept terrains* situés dans l'îlet No 23, compris entre les rues Pitts, General Taylor, Nayades, Peniston et désignés par les Nos 1 à 7 inclusivement.

18.—*Dix-neuf terrains* situés dans l'îlet No 25, compris entre les rues Nayades, Amelia, Apollon et Peniston, désignés par les Nos 1 à 19 inclusivement.

19.—*Dix-sept terrains* situés dans l'îlet No 26, compris entre les rues Nayades, Peniston, Apollon, General Taylor et désignés par les Nos 1 à 17 inclusivement.

20.—*Un îlet* compris entre les rues Apollon, General Taylor, Bacchus, Peniston et désigné par le No 27.

21.—*Un îlet* compris entre les rues Apollon, Bacchus, Amelia et désigné par le No 28.

Les propriétés sont admirablement situées sur la ligne supérieure de la Nouvelle-Orléans. On y arrive aisément, aujourd'hui, par le chemin de fer de Carrollton et les voitures de la rue Magasin, et seront bientôt rendues plus rapprochées du centre de la ville par le chemin de fer projeté, lequel passera à travers les terrains, ci-dessus mentionnés. Elles seront beaucoup plus avantageuses que nombre de terrains qui ont été vendus dernièrement.

Il sera vendu également soixante-dix actions (valeur de $40) de la Banque des Citoyens de la Louisiane. Il n'a été fait aucun emprunt sur les dites actions.

CONDITIONS DE LA BANQUE DES CITOYENS.

Pour les actions de la Banque des Citoyens—comptant. Pour les propriétés foncières—un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, et portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente à l'échéance, 1 pour cent jusqu'à parfait paiement.

Des plans lithographiés seront prêts le 1er février prochain. On pourra les obtenir en s'adressant à notre bureau. Les actes de vente pardevant James Graham, notaire public, aux frais des acquéreurs.

N. B.—Tous les actes de vente devront être signés dans les quinze jours qui suivront le jour de l'adjudication, autrement les propriétés seront revendues pour le compte et aux risques des premiers acquéreurs.

Toutes les améliorations ou bâtisses qui se trouvent sur les dites propriétés, à l'exception de celles de l'îlet No 25, devront être enlevées par les propriétaires actuels dans les trente jours qui suivront la vente.

Il sera vendu également, au même endroit et à la même place, les autres propriétés suivantes aux mêmes termes et conditions que les précédentes.

1—L'îlet No 5 compris entre les rues Jersey, Peniston, Laurel et Amelia.

2—Un terrain, No 7, de l'îlet No 10, formant l'encoignure des rues Magasins et Gen Taylor. Le dit îlet est compris entre les rues Gen. Taylor, Magasins, Peniston et Live Oak. Ce terrain est vendu pour le compte du premier acquéreur qui n'a pas rempli les conditions de la vente.

3—L'îlet No 24 compris entre les rues Nayades, Amelia, Pitt et Peniston.

Les actes de vente pardevant James Graham, notaire public, aux frais des acquéreurs.   2janv—10 22 28fev

PAR CHS E FORSTALL, encanteur

IL sera vendu JEUDI 23 février 1860, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Marais et Orléans, (au marché Tremé)—L'installation complète d'un marchand de café et chocolat, consistant en casseroles en cuivre, cafetières, chocolatières (tasses, soucoupes, assiettes, etc.)

Conditions—comptant.   22fev

CORSETS.

V. PRETAT,

No 73, rue de Chartres, au premier,

ANNONCE aux marchands, que par suite d'arrangements pris en Europe, il a reçu par les derniers arrivages un superbe et grand assortiment de CORSETS de tous genres et de toute qualité qu'il livrera à des prix plus avantageux que ceux de New York.

V. P. Pretat, faisant une spécialité du corset depuis nombre d'années offre aux marchands les avantages qu'ils ne trouveront nulle part. Il a le prix de revient bien plus bas de leur visite avant d'acheter ailleurs.

En outre de sa propre importation, M. Pretat est le seul agent à la Nlle-Orléans, pour les corsets et bien connus de la manufacture de MM. Stine Hart & Co, desquels il aura constamment en main un assortiment complet qu'il s'engage à vendre à des prix qui défient toute concurrence.   31 jv

CORSETS IMPERATRICE.

227, rue Royale.

MME AD FLANDRAIN déjà si avantageusement connue à la Nouvelle-Orléans et les paroisses environnantes, pour la confection solide et la coupe gracieuse des corsets qu'elle fabrique depuis quelques années invite toutes les Dames à lui faire l'honneur de la visiter et les engage à se faire faire un de ces corsets, gracieux, souple et conservateur de la taille, et dont la réputation est toujours si grande à Paris.

Mme Ad. Flandrain fait sur commande des corsets en soie pour mariage et en coutil français, des corsets pour Dames enceintes et pour nourrices, ceintures pour relever muscles, brassières, épaulettes de grâce pour enfans, bas ... pour varice, et tout ce qui concerne l'orthopédie pour dames, et sur commande de MM. les docteurs.

Pour éviter toute contrefaçon, les objets fabriqués par Mme Ad. Flandrain portent le cachet de la maison.

Plantes à fleurs et à fruits.

Horticulteur français, rue de Chartres No 15, entre Ste-Anne et Madison.

M. MAGNE,

Horticulteur français, d'Angers, membre de plusieurs sociétés, a l'honneur d'annoncer aux dames et aux messieurs de la Nlle-Orléans qu'il vient d'arriver dernièrement de France avec une magnifique collection de plantes à fleurs et à fruits, telles que Camelias, Magnolia Rhododendrum, Peonia, Jasmins, rosiers greffés et non greffés des plus belles variétés connues, arbres fruitiers de toutes espèces, Dahlias, Amarillis, oignons à fleurs de toute espèce, graines de fleur et graines de jardinage, renoncules, anémones; le tout à des prix très modérés.

Pois impériaux, nouveaux, d'une grosseur prodigieuse et d'un goût délicieux; un magnifique assortiment de jacinthes, de Hollande, tulipes et jonquilles, reçu par le dernier steamer. Ces articles sont garantis de choix et gratis. Rue de Chartres, ci-devant Condé, No 15, Maison Pontalba.   21fev—1m

No 109 St-Charles, près Poydras.

A LA VILLE DE PARIS.

Plantes importées par les derniers arrivages d'Europe.

J. CHALVIN,

[illegible]

[illegible]

Eau-de-vie ... dans la ... etc. etc.

PAR D. E. MORPHY,

... 23 du courant ... il sera vendu au No 47, rue des Magasins: ... souliers et brodequins ... pour hommes, ...

Conditions libérales à la vente.   21 fev

Rhum de la Jamaïque.

PAR D. E. MORPHY,

JEUDI, 23 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 47, rue des Magasins:
8 pipes rhum de la Jamaïque.
Conditions, comptant.   21 fev

Superbe Terrain sur la rue de l'Esplanade.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur.

Bureau, 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 25 février 1860, à midi, à la Bourse St. Louis, rue St. Louis:

Un beau et spacieux terrain faisant face aux rues de l'Esplanade, du Quartier et Marais, mesurant 55 pieds 8 pouces de face à la rue de l'Esplanade, autant de façade à la rue du Quartier, sur 200 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur et face à la rue des Marais et 204 pieds 1 ligne de profondeur sur la ligne opposée. Ensemble une grande maison et bâtisses en briques. Ce terrain forme le côté de la rue du Quartier. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de un et deux ans portant 8 pour cent d'intérêt de date, garantis par hypothèque et 8 pour cent en cas de non paiement à échéance.

Acte pardevant A. Ducatel, not. pub.   21 fev

SUCCESSION McDONOGH.

Part de la ville de Baltimore dans la succession de feu J. McDonogh. Vente très importante, sans réserve et à un long crédit de portions de terre de grande valeur dans les paroisses de Jefferson, Iberville et Livingston, îlets et terrains à McDonoghville et dans le Premier District.

Vente pour le compte et risque des premiers acquéreurs.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

Bureau encoignure Conti et Passage de la Bourse.

LUNDI, 5 mars 1860, à midi, il sera vendu en vente publique au City Hotel, rue de la Commune, par ordre et sous la surveillance de MM Brantz, Mayer, W. R. Fabrishr et Thos L. Emory, agents de la ville de Baltimore, les portions de terres et terrains ci-après décrits:

Premier District.

Pour compte et aux risques de M. J. J. Jones qui n'a pas rempli les termes et conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 5 mars 1859, des terrains ci-après décrits:

NEUF LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Jackson, Palmyra, Bernadotte et Antoine, désignés par les Nos 1 à 9.

Lot No 1 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Jackson, et la même dimension sur la ligne du fond, 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur et faisant face à la rue Bernadotte et 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 2.

Lots Nos 2, 3, 4, 5, et 6 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Jackson, la même dimension sur la ligne du fond, et 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Lot No 7 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Jackson, sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 6, et sur 105 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 8, et 10 pieds 10 pouces sur la ligne du fond parallèle à la rue Jackson.

Lot No 8 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Jackson, 105 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 7, 56 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9, et 37 pieds 6 pouces sur la ligne diagonale du fond.

Lot No 9 est d'une forme triangulaire et mesure 40 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Jackson, 70 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 8.

McDonoghville.

Pour le compte et aux risques de M. G. W. Rogers qui n'a pas rempli les termes et conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 5 avril 1859 des îlets et portions de terre ci-après décrits:

TROIS ILETS DE TERRE situés à McDonoghville désignés par les îlets Nos 124, 135 et 137, ayant chacun 12 lots.

—AUSSI—

TREIZE PORTIONS DE TERRE dans la même ville, désignés par les Nos 2 à 20 détaillées sur le plan.

Pour le compte et aux risques de M. Edmund Walls qui n'a pas rempli les termes et conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 5 avril 1859—

DOUZE LOTS DE TERRE dans l'îlet No 81 borné par les rues Gallatin, Perry, Madison et Monroe. Les dits lots sont désignés par les Nos 1 à 12.

Paroisse de Jefferson.

Pour le compte et risques de M. James Begge qui n'a pas rempli les termes et conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 28 mars 1859 de—

UNE CERTAINE PORTION DE TERRE située dans la paroisse de Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississipi et à une distance d'environ seize pieds derrière le dit fleuve et désignée par le No 12 bornée sur la ligne d'en haut par les portions de terre, Nos 7, 8, 9 et 11 et sur la ligne inférieure, par le Canal Destrehan. Le dit morceau de terre n'a jamais été cadastré, mais contient une superficie pour contenir mille arpents. Une grande partie de ce grand morceau de terre est très haute et de prix.

Paroisse d'Iberville.

QUATRE MORCEAUX DE TERRE DE PRIX, situés dans la Paroisse d'Iberville, dans le voisinage immédiat de ce grand morceau de terre bien connu situé derrière l'habitation de Mme Vaughan, étant la part de la ville de Baltimore dans le partage de la succession de John McDonogh. Les dits quatre morceaux de terre sont désignés par les Nos 3, 11 et 13 et ont environ 160 acres. Le morceau No 13 est, dit-on, de très grand prix à cause du bois.

Paroisse de Livingston.

Pour le compte et aux risques de Jacob Shelling, qui n'a pas rempli les termes et les conditions de l'adjudication qui lui a été faite, le 5 avril 1859.

UN MORCEAU DE TERRE situé dans la Paroisse de Livingston, sur la rive droite de la rivière Tangipahoa, dans la section 39, 101 42—100 acres, dans le township 7 Sud, range 8 Est et la section 41 dans le township 7 Sud, range 9 Est, district de Greensburg, 374 68—100, comprenant en tout 476 10—100 acres, étant la réclamation confirmée de Wm Ross.

UN AUTRE MORCEAU DE TERRE touchant le susdit morceau, sur la rive droite de la rivière Tangipahoa, section 46, township 7 Sud, range 9 Est, 345 42—100 acres et section 42, township 7 Sud, range 9 Est, 374 55—100 acres, et comprenant en tout 640 acres. Sur le dernier morceau se trouve le très joli château connu sous le nom de Ferry. Le tout d'après le plan L. et étant la réclamation confirmée de Wm Cooper.—Ces morceaux de terre sont à quelques milles de la station Ponchatoula, dans le voisinage de la résidence de campagne de M. T. J. Durant et conviennent parfaitement pour des lieux de campagne.

Le tout d'après des plans dressés par M. A. de Armas, voyer, et M. W. S. McCullogh, arpenteur général des Etats-Unis pour la Louisiane, lesquels plans peuvent être examinés au bureau de l'encanteur et les plans en seront exposés au City Hotel quelques jours avant la vente.

TERMES ET CONDITIONS.—Un cinquième comptant; le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets des acquéreurs, faits payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues avec tous les priviléges du vendeur, et la clause de non aliénation.

Les acquéreurs de terres situées en dehors de la Paroisse d'Orléans devront fournir, si on l'exige, des endosseurs à la satisfaction des agents de la ville de Baltimore, et lesdits billets porteront 6 pour cent d'intérêt l'an de leur date à l'échéance. En cas de non paiement à l'échéance, ils porteront 8 pour cent d'intérêt l'an jusqu'à parfait paiement. Cette dernière condition ne devra pas être interprétée de manière à retarder en quoi que ce soit le paiement desdits billets.

Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs propres frais et devront se conformer aux termes et conditions ci-dessus mentionnés, dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente, et en cas de délai ou négligence quelconque de leur part, les propriétés qu'ils auront achetées seront vendues pour leur compte et risques, sans aucun autre avertissement.

Les actes de vente pardevant M. E. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.   18 fev

Vente sans réserve pour clore une société.

Terre améliorée et cultivée en rizière, avec machine à vapeur, etc etc, dans la Paroisse Plaquemines.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 25 février, 1860, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

UN MORCEAU DE TERRE connu autrefois sous le nom de "Salt Works" (salines) et cultivé aujourd'hui en une habitation de riz, situé dans la paroisse de Plaquemines, environ neuf milles au-dessous du Fort St. Philippe, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ une demi-lieue du fleuve au moyen d'un canal, ayant environ cent arpents de superficie, ... terres propres à la culture, ... dans la section 4 et les sections ... des terrains Nos 17, 18, 19 et 20.

Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, machine à vapeur, instruments aratoires, outils, &c.

Conditions: Un tiers comptant, et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque sur la propriété, endossés à la satisfaction des vendeurs et portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à l'échéance, et 8 pour cent d'intérêt de l'échéance jusqu'à parfait paiement, avec clause pénale ... comme clause pénale seulement.

L'acte de vente pardevant T. Guyol, notaire public.
16 fevrier

Construction en brique à trois étages, à l'encoignure des rues Levée et Esplanade. Beaux terrains de résidence à l'encoignure des rues Esplanade et St Claude. Terrains et constructions rue Ste Anne.

PAR N. VIGNIE, encanteur

JEUDI 29 février 1860, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

L'intérieur de valeur situé à l'encoignure des rues Vieille Levée et Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Vieille Levée, Esplanade, Chartres et Quartier, mesurant 28 pieds 2 pouces de face à la rue de la Vieille Levée, sur une profondeur de 70 pieds et 11 pouces, faisant aussi face à la rue de l'Esplanade. Ensemble une construction en briques à trois étages, contenant un magasin servant à l'usage d'un comptoir, cinq chambres dans les étages supérieurs, cuisine en briques contenant quatre pièces, latrines, &c, &c. La dite propriété est vendue avec un bail de $1300 par an, échéant le 31 août 1861 en faveur de M. F. Otis.

Quatre terrains situés dans l'îlet compris entre les rues Chartres, Levée, Dumaine et Barracks, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4. Le terrain No 1 a ... de face ... [illegible]

DEUX TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues Dumaine Ste-Anne, Johnson et Prieur, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de 110 pieds et désignés par les Nos 1 et 2. Il y a sur le terrain No 1, une maison en bois à deux étages avec galeries, ayant quatre chambres, quatre cabinets, &c. Ensemble, une cuisine en bois à deux étages ayant quatre chambres, lieux d'aisance, cave, puits, etc.

Termes et conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, portant 8 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à l'échéance, et, après l'échéance en cas de non paiement, 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement, comme clause pénale seulement. Les bâtisses devront être assurées contre les risques de l'incendie, et les polices d'assurance transférées aux vendeurs jusqu'à parfait paiement des dits billets.

Deux beaux terrains d'encoignure situés dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Remparts, Quartier et St Claude, ayant ensemble 84 pieds, 3 pouces de face à la rue St Claude, sur une profondeur de 90 pieds, 7 pouces, faisant face à la rue de l'Esplanade, 100 pieds sur l'autre ligne de division et 50 pieds 10 pouces sur la ligne du fond. Ensemble, les vieilles bâtisses qui se trouvent dessus. Lesdits terrains seront vendus en bloc.

Conditions.—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets de $1,000 chacun, l'un échéant le 4 juin 1861, et l'autre échéant le 4 juin 1862. Les dits billets portent intérêt du 4 juin 1859, à 6 pour cent l'an jusqu'à l'échéance. Le reste comptant.

Les actes de vente pardevant M. P. C. Cuvellier, notaire public.   18fev

Deux terrains de prix dans le troisième District—Vente sans réserve

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur,

Bureau, No 11, Commercial Place.

IL sera vendu à l'enchère publique, SAMEDI, 25 février 1860, à midi, à la Bourse St Charles.

DEUX TERRAINS situés dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues Vertu, Bayonne Magistrat et Versoix. Lesdits terrains ont chacun trente pieds de face à la rue Vertu, sur une profondeur entre lignes parallèles, de 100 pieds.

Ces propriétés sont près d'un marché et celles qui l'entourent s'améliorent rapidement.

Conditions, comptant—Vente positive.

L'acte de vente pardevant James Graham, notaire public, aux frais des acquéreurs.   17 fev

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MME REBER informe sa nombreuse clientèle, qu'elle a transféré son atelier de confections de robes, corsets et habillements d'enfants, du No 152 rue Royale, au No 161 RUE DU CANAL, CINQ PORTES APRES LE MAGASIN DE M. D. H. HOLMES.

MADAME REBER a reçu un superbe assortiment de corsets des premières fabriques de France; elle a un salon organisé exprès pour les essayer et est à même de satisfaire les Dames les plus exigeantes. Elle tient tous les genres de corsets: pour négligé, pour voyage et pour toilette. Les Dames qui comprennent si bien l'importance de cet article qui est sans contredit la base d'une toilette soignée, trouveront chez MADAME REBER ces beaux corsets français qui soutiennent la taille sans la gêner, en laissant à la femme toute sa grâce naturelle. Mme REBER continue la confection des robes et sera toujours au premier de la haute nouveauté.

Elle a aussi un assortiment magnifique d'habillements pour enfans, dentelles, broderies, &c, &c.   Nov—6m

Grands Vins de Bourgogne.

LES soussignés, seuls agents de la maison J. Lausseure & Co, de Nuits, en Bourgogne, viennent de recevoir par le navire Helicia, les qualités et quantités suivantes, qu'ils offrent aux consommateurs et au commerce, à des prix modérés:
10 caisses vieux cep mousseux,
10 do. Romanée rouge,
10 do. Clos Vougeot,
10 do. Chambertin,
10 do. Richebourg,
10 do. Romanée,
10 do. Nuits,
10 do. Pomard,
10 do. Beaune,
10 do. Chablis,
[illegible]

[illegible]

Propriété d'excellente maison à deux étages ... à l'encoignure des rues Conti et Tremé, maison à deux étages, rue Conti. Le tout pour être vendu en bloc.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 25 février 1860, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Un lot de terre à l'encoignure des rues Conti et Tremé, dans l'îlet borné par les rues Tremé, Conti, Marais et Bienville, mesurant 32 pieds de face à la rue Tremé sur 128 pieds de profondeur et faisant face à la rue Conti. Les améliorations consistent en une maison double à deux étages à l'encoignure des rues Conti et Tremé, contenant dix chambres dans l'étage supérieur, galerie sur les deux côtés, cuisine, ... chambres, ...

Une autre maison à deux étages faisant face à la rue Conti, contenant six chambres, galerie, deux cabinets, cuisine contenant deux chambres, citerne avec hydrant, etc.

Le tout loué à $1152 par an.

Le tout d'après un plan maintenant exposé à la Bourse St-Louis.

Conditions—moitié comptant et la balance à 12 et 18 mois de crédit en billets garantis par hypothèque sur les dites propriétés et portant 8 p. 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et après l'échéance, en cas de non paiement, lesdits billets porteront 8 0/0 d'intérêt jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées contre les risques de feu et les polices d'assurance transférées au vendeur jusqu'à parfait paiement.

Bonne maison rue Robertson, près de la rue St-Louis.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 25 février 1860, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Robertson, St-Louis, Villeré et la Promenade Carondelet, mesurant 29 pieds de face à la rue Robertson sur 56 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur. Ensemble une maison basse couverte en ardoises, contenant deux chambres à deux pièces ... cuisine, ... de l'encanteur.

Conditions.—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur la dite propriété, portant 8 0/0 d'intérêt par an jusqu'à l'échéance, et après l'échéance 8 0/0 d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées contre les risques du feu, et la police d'assurance transférée au vendeur.

Vente sans réserve d'une belle maison à deux étages sur la rue d'Espagne, près de la rue des Grands-Hommes.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 25 février 1860, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

UN LOT DE TERRE, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Grands-Hommes, Poets et Craps, mesurant 32 pieds de face à la rue d'Espagne, sur une profondeur de 63 pieds 1 pouce 4 lignes, ensemble une belle maison à deux étages, désignée par le No 86, ayant deux salons, deux chambres à coucher, avec deux chambres au second, une cuisine contenant deux chambres, ... bois et charbon, et un jardin derrière.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un et 12 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les dites propriétés avec intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à l'échéance et après leur échéance, et au taux de 8 pour cent ... jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées contre les risques de l'incendie et les polices d'assurance transférées à l'vendeur.   20 fev

Terrains et Maisons à l'encoignure des rues Ste Anne et Robertson

PAR N. VIGNIE, encanteur

SAMEDI, 25 février 1860 à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Trois lots de terre dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Robertson, Dumaine et Villeré, désignés par les Nos un, deux et trois.

Le No 1 forme l'encoignure des rues Ste Anne et Robertson et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste Anne, sur 109 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur du côté de la rue Robertson. Les améliorations consistent en une maison contenant quatre chambres, deux cabinets, ... à deux étages contenant deux chambres ... cuisine ... $45 par mois.

Le No 2 mesure 31 pieds de face à la rue Ste Anne sur 50 pieds 11 pouces et 1 lignes de profondeur.

Le No 3 mesure ... de face à la rue Robertson ... [illegible]

Le tout d'après un plan maintenant exposé à la Bourse St Louis.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés vendues et portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la date jusqu'à l'échéance, et après échéance jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées contre les risques de l'incendie et les polices d'assurance transférées au vendeur.   18 fev

Grande et belle résidence de famille,

parfaitement installée, rue des Remparts, construction en briques, écurie, porte cochère, jardin, etc., etc.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 25 février 1860, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

CE GRAND MORCEAU DE TERRE situé dans l'îlet borné par les rues des Remparts, St Philippe et Ursulines, mesurant 42 pieds de face à la rue des Remparts, ... de profondeur ... Ensemble une grande maison à deux étages, ... écurie, ... jardin ... [illegible]

... avec grand terrain et bâtisses, ... [illegible]

Cette propriété ... [illegible]

Conditions—... [illegible]

Grande vente à longs termes, sans réserve, de très beaux terrains,

Situés à Brooklyn, entre Alger et Gretna—Excellente occasion pour les marchands, les fabricants, les artisans, les jardiniers et autres qui désirent acheter des résidences vastes et salubres, sur le MORCEAU DE TERRE LE PLUS ELEVÉ, en face du Premier et du Quatrième District.

PAR N. VIGNIE, encanteur

Bureau, encoignure de la rue Conti et du Passage de la Bourse

JEUDI, huit mars 1860, à midi, il sera vendu sans aucune limite, au City Hotel, rue de la Commune, par ordre du président des directeurs de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Opelousas et de l'Ouest.

SOIXANTE ILETS OU PARTIES D'ILETS, divisés en 750 terrains, situés à une très petite distance du débarcadère du ferry du Quatrième District, entre la propriété de M. Lahare et la propriété de MM. Stable et Marcy. Quelques-uns de ces terrains font face au chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Opelousas et de l'Ouest, et au manoir du Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Opelousas et de l'Ouest, en ... la ville de Brooklyn.

Egalement:

SIX GRANDS MORCEAUX DE TERRE situés derrière lesdits terrains.

Le tout d'après un plan exposé actuellement au bureau de l'encanteur.

Termes et conditions—Un quart comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets des acquéreurs, payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les terrains vendus, avec privilége de vendeur et la clause de non aliénation. Lesdits billets porteront 6 pour cent d'intérêt par an, de la date à l'échéance. Cette dernière condition ne devra pas être interprétée de manière à retarder en quoi que ce soit le paiement desdits billets.

Les acquéreurs se feront mettre en possession immédiatement après la vente, par J. A. Filé, voyer, à leurs propres frais, et devront se conformer aux termes et conditions ci-dessus mentionnés, dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente, et en cas d'un délai ou d'une négligence quelconque de leur part, les terrains achetés par eux seront vendus pour leur propre compte et à leurs risques, sans autre avis.

Les actes de vente pardevant H. S. Magnet, notaire public, No 47, rue Royale.

Des plans lithographiés sont maintenant prêts à être livrés au bureau de l'encanteur.   17 fev

Succession de feu Louis Joseph Fouquet—No 15,884.

Magasin en briques, de très grand prix, à trois étages, à l'encoignure des rues Chartres et Douane et un magasin en briques, à trois étages faisant face aux rues Nouvelle Levée et Commerce.

PAR N. VIGNIE, encanteur

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Seconde Cour de District de la Nlle-Orléans, portant la date du 16 janvier 1860, il sera vendu à l'enchère publique, dans la Rotonde de la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues Royale et Chartres JEUDI 23 février 1860 à midi, les magasins en briques ci-après décrits, pour le compte de ladite succession:

Quatre terrains situés dans l'îlet compris entre les rues Chartres, Levée, Douane et Bienville, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 ... [illegible]

Ensemble un magasin en briques à trois étages ... grand ... No 62, loué à bail jusqu'au 31 octobre 1861 à ... par an, à M. D. Basse & Co.

Le terrain No 2 forme l'encoignure de ... rue ... 21 pieds ... profondeur ... 26 pieds ... Ensemble, un magasin en briques, à trois étages, piliers en granit, fenêtres en fer, &c. No 33, loué à bail jusqu'au 30 septembre 1861, à $1650 par an à MM. Marts & Dunne.

Le terrain No 4 a 22 pieds pouces 2 lignes de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 80 pieds 10 pouces. Ensemble, un magasin en briques, à trois étages, piliers en granit, &c, No 65, loué à bail jusqu'au 31 octobre 1861, à $1800 par an, à D. Leclerc & Co.

Lesdits quatre terrains seront vendus séparément,—ensemble avec le droit de passage qui a 7 pieds de face à la rue de la Douane, lesquels passage et cour doivent rester pour l'usage commun desdits quatre terrains—Le tout d'après un plan dressé par A. Castaing, portant la date du 20 janvier 1860 et qui sera exposé à la vente.

Un certain terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Nouvelle Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, ayant 21 pieds 5 pouces de face à la Nouvelle-Levée, sur une profondeur de 4 pieds 4 pouces sur une ligne, 132 pieds sur l'autre ligne et 21 pieds 2 pouces de face à la rue Commerce. Ensemble, un magasin en briques, à trois étages, No 34 dans la rue Nouvelle Levée et No 1 dans la rue Commerce, loué à bail jusqu'au 31 octobre 1861 à $45 par mois, à MM. S. R. Smith & Co.

Termes et conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, portant 8 pour cent d'intérêt l'an du jour de la vente à l'échéance et, après l'échéance, en cas de non-paiement, les dits billets porteront 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement, et ce, comme clause pénale seulement.

Les bâtisses devront être assurées pour toute leur valeur contre les risques de l'incendie, et les polices d'assurance devront être transférées aux vendeurs jusqu'à parfait paiement des billets.

Les actes de vente pardevant M. C. Cuvellier, notaire public.   21janv—11 16 21

Grande résidence basse en briques rue Toulouse.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, trois mars 1860, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, la propriété ci-après décrite si elle n'était auparavant vendue à l'amiable.

Deux lots de terre contigus situés dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Bourbon et Dauphine, mesurant l'un 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. L'autre 25 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 90 pieds et 11 pouces, ensemble une grande maison basse en briques contenant cinq pièces, cuisine haute en briques contenant sept pièces, écurie, hydrants, latrines et un grand corridor de cinquante pieds, &c. Voir le plan au bureau de l'encanteur.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque et portant 8 0/0 d'intérêt l'an jusqu'à leur échéance.
18fev

SANGSUES!   SANGSUES!

Nouvellement arrivées.

25,000 Sangsues du premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par le steamer Cahawba, et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUDAT, No. 77, rue Bourbon, entre Bienville et Conti, en gros et en détail aux prix les plus modérés.

☞ Les plus grandes boîtes et une ... donnés ... pour remplir les ordres de la campagne ...   BAPT. LOUDAT.
26 juin—1an

SANGSUES!   SANGSUES!

MME veuve PROVOST a un grand dépôt de sangsues rue Bourbon, 176, entre Toulouse et St-Pierre, ... [illegible]

[illegible]

[illegible]

... 130 lots linge fait, et 50 caisses chapeaux de paille pour hommes et enfants.

PAR E. ROGER & Co.

JEUDI, 23 février, il sera vendu, à 10 heures, à leur magasin d'encan, Nos 43 et 47, rue de la Vieille Levée:

130 lots linge fait comprenant un assortiment choisi de vêtements de saison qui mérite l'attention particulière des acheteurs.

ET

50 caisses chapeaux de paille pour hommes et enfants. Conditions: au-dessous de $300, 90 jours de crédit.
22fév

VENTE A TERME.

50 caisses Bottes et Souliers cousus,

ET

150 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR E. ROGER & CO.

JEUDI 23 février, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, Nos 43 et 47, rue de la Vieille Levée:

50 caisses bottes et souliers cousus, Oxford ties, etc.

ET

150 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment choisi pour hommes, femmes et enfants.

Conditions—Au-dessus de $200, 90 jours.   22 fev

1,171,000 Cigares de la Havane.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

LE JEUDI, 23 Février 1860, à 11 heures du matin, il sera vendu au magasin de MM. Ramagosa & Nast, importateurs, No 48, rue Poydras,

1,171,000 cigares de la Havane, importés par les derniers arrivages. Leur parfait ... le stock est des premières ... et digne de l'attention des marchands en gros et en détail.

Conditions libérales.   13f

PAR R. B. SYKES

JEUDI, 23 du courant, à 11 heures et demie, il sera vendu, dans l'entrepôt de la Douane No 4, à l'encoignure des rues Magasins et Julia, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra, les colis suivants:

[H] Nos 2471 et 2444, 2 paquets couvertures draps.
... No 2431, 1 caisse ...
... No 2461, 1 ... bonneterie,
... No 2454, 1 ... marchandises ...
... No 2143, 1 ... marchandises ...
... du navire ... Bell, capitaine Robertson, arrivé de Liverpool.
Conditions comptant.   21fev

1,250,000 Cigares de la Havane.

PAR D. E. MORPHY

VENDREDI 24 ... à 11 heures du matin, il sera vendu, au magasin des importateurs M. ... No 31, rue Tchoupitoulas ...

[illegible]

VENTE PAR CATALOGUE

De Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs, etc.

PAR BERNARD TURPIN

MARDI, 28 février 1860, ... il sera vendu à l'encan ... des importateurs ... les marchandises suivantes:

... futailles Eau-de-vie ... papes, des marques ... Seignette, Aimé Poupard, Sazerac de Forge, ... Boucy & Co., ... Auguste, ... Pellevoisin ... et Co., ... Martel, Pellevoisin ...
... d'importation directe et sous les clefs de la douane.
200 caisses ... Bordeaux ...
... vin blanc, Haut Sauterne
150 barriques vin ...
... vin ...
... paniers champagne ...
Sardines, prunes, ... etc.
Aussi 200,000 cigares de la Havane ...

Conditions libérales. Voir les catalogues ... livrés deux jours avant la vente.

Vente de deux Esclaves créoles, de prix, pour un partage.

PAR CHARLES E. FORSTALL.

IL sera vendu SAMEDI, 25 février 1860, à midi, à la Bourse St-Louis:

Le nègre SEVERE dit BILL, âgé de 25 ans, agriculteur et cocher, à la ... d'habitation.

WILLIAM, âgé de ... de trente ans, domestique, agriculteur et propre à tous travaux d'habitation.

Ces esclaves ont été élevés à la campagne, sont garantis sous tous les rapports et vendus pour cause de partage, ... par ... conditions ...

Conditions—1/3 comptant et la balance à 12 et 24 mois de crédit en billets endossés ... garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt ... de la date de la vente ...

Actes pardevant Joseph Cuvillier, notaire public.   23 fev

La goélette mexicaine Relampago.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

SAMEDI 25 février 1860, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Charles:

La belle goélette mexicaine RELAMPAGO, du port d'environ 137 tonneaux, telle qu'elle est à flot, près du débarcadère du ferry du Premier District, avec ses agrès, apparaux, etc.

On peut voir l'inventaire au bureau de l'encanteur, No 47, rue des Magasins.

Conditions—comptant.   24 fev

Vente, pour cause de départ, de meubles élégants pour salon et maison.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

MERCREDI 29 février 1860, à ... heures ... il sera vendu ... No 37, rue des Magasins:

[illegible]

[illegible]

Succession de feu John McDonogh.

Vente d'îlets dans Harrisville, Harlem, Shrewsbury et Bath, à l'encan, sans réserve, à un long crédit et sans endosseurs, par ordre et pour le compte du fonds des Ecoles de McDonogh, ville de la Nouvelle-Orléans.

PAR J. B. WALTON,

Encanteur de la ville,

Bureau No 40, rue du Camp.

LUNDI 27 février 1860, à midi, à la Bourse St-Charles, pour le Fonds des Ecoles de McDonogh et sous la direction des Comités de Finances du Conseil Commun, les propriétés suivantes seront vendues:

VINGT-HUIT ILETS situés dans la ville de Harlem, paroisse de Jefferson, mesurant chacun 300 pieds sur 300 et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 30, 31, 32, 40, 41 et 42 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, en date du 2 de janvier 1860.

DEUX ILETS dans la ville de Shrewsbury, paroisse de Jefferson, mesurant chacun 300 pieds sur 300, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, en date du 19 décembre 1859.

QUATRE-VINGT-DEUX ILETS ou morceaux d'îlets, situés dans la ville de Harrisville, paroisse de Jefferson, et désignés par les Nos 1 à ... 121, 122, 123 et ... sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, en date du 19 décembre 1859.

QUATRE ILETS dans la ville de Bath, paroisse de Jefferson, désignés par les Nos 16, 26, 36 et 46, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, en date du 12 janvier 1860.

☞ Termes et conditions—Un cinquième comptant, et la balance à un crédit de un, deux, trois et quatre ans, en billets des acquéreurs, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec privilége du vendeur. Lesdits billets porteront intérêt à raison de 6 pour cent l'an de la date à l'échéance. En cas de non paiement après l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an, jusqu'à parfait paiement. Cette dernière condition ne devra pas être interprétée de manière à retarder en quoi que ce soit le paiement desdits billets.

☞ Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs propres frais, et il sera requis d'eux de se conformer aux termes et conditions de la vente ci-dessus mentionnée, dans les quinze jours qui suivront la vente, et dans le cas de délai ou de négligence de leur part, les propriétés acquises par eux seront annoncées et vendues pour leur propre compte et risques, sans aucune autre mise en défaut légal.

Les actes de vente pardevant C. E. Fortier, Esq., notaire de la ville, No 40, rue du Camp, aux frais des acquéreurs.
31 janv ☞

A vendre.

UNE habitation sucrière située dans la Paroisse St-Jacques, ayant 14½ arpens de face, à 80 arpens de profondeur, 200 en plants de cannes et 150 en cyprières. En outre, 31 nègres dont 12 travailleurs, une maison de maître, moulin à vapeur, sucrerie, etc. Les conditions et le prix seront avantageux. S'adresser à McCerren, Landry & Co, encanteurs et agents pour la vente de terre.
2n17☞

J. B. WALTON,

ENCANTEUR DE LA VILLE

Encanteur, estimateur et agent ... pour l'achat et la vente de propriétés foncières, ... de toute espèce.

BUREAU, No 40 RUE DU CAMP

LE soussigné, encanteur dûment commissionné, s'occupera personnellement de toutes les ventes de propriétés foncières, esclaves, meubles, actions de Banque et autres actions de Compagnies incorporées, successions, chargements, colis avariés et marchandises en général.

Il appelle l'attention sur l'avantage qu'il aura dans l'achat, la vente et l'évaluation de propriétés foncières, car il prépare en ce moment, à grands frais, des plans de chaque îlet de terre (plans qui seront tenus dans les bureaux de l'Encanteur) des quatre districts de la ville. Il enregistrera en même temps toutes les ventes qu'il fera. Ses renseignements sont puisés aux meilleures sources.

Il sera aidé et conseillé dans ce département par M. MARK WALTON, qui s'occupe des opérations de ce genre depuis plus de trente ans, et dont les connaissances relativement à la valeur des propriétés mettront le soussigné à même d'offrir de précieux avantages aux personnes qui auront besoin de ses services.
fev   J. B. WALTON.

A VENDRE—L'habitation Oakland située dans la paroisse ... de la Fausse Rivière, Paroisse de la Pointe Coupée, contenant 1300 acres dont 500 sont en culture et susceptibles de produire 450 balles de coton. Ensemble, 73 esclaves parmi lesquels il y a 45 travailleurs dont trois sont des artisans de choix. Toutes les parties de la terre sont bonnes à l'abri des inondations et l'on pourrait en faire, à peu de frais, une magnifique habitation sucrière de 350 boucauts. Les conditions seront très avantageuses. S'adresser à McCerren, Landry & Co, encanteurs et agents pour la vente de terres.
8n17☞

FUSILS DE LONDRES.

LES SOUSSIGNÉS, AGENTS DE

C. P. MANTON, C. V. BURKE, W. CHANCE,

et autres fabricants de

Fusils ... doubles et simples,

Annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de fusils à canons

LAMINÉS, ACIER D'ARGENT, RUBAN D'ACIER, DAMAS, ETC.,

Assortis de longueur et de calibres, avec ou sans bâtes, comprenant ceux commandés expressément pour le tir à chevrotines, avec moules à chevrotines et accessoires complets.

Aussi, ceux avec un ou deux canons rayables sur le principe Minié pour la chasse aux ours et aux chevreuils.

La réputation établie de ces armes ... sont recommandés ... rapports ... particulièrement pour leur grande portée.

Chaque fusil est vendu pleinement garanti de toutes imperfections dans les canons et la meilleure ... que l'on pourrait en imposer au ... de la ... de manufacture.

En outre nous avons reçu une grande variété de fusils garantis et bien conditionnés dans les prix ordinaires, et, par l'entremise de nos correspondants d'Angleterre, nous sommes prêts à recevoir et à remplir des ordres pour des fusils de tous genres et de diverses manufactures.

McLEAN & OLIVIER,
marchands commissionnaires,
11janv—3me   49, rue de la Commune, Nlle-Orléans

EN débarquement du Felicia, du Havre—fromage Gruyère:
... caisses absinthe suisse Constant Lecoultre,
100   do   do   do   Edouard Pernod, et à vendre par   J. N. CURIEN,
18fev   No 1, rue Toulouse

EN débarquement, du navire Aliance, de New-York:
100 paniers Champagne Piper Heidsick ... quarts et pintes, et à vendre par   J. N. CURIEN,
18fev   ... rue Toulouse

EAU-DE-VIE de Cognac, Absinthe et Vin—... caisses d'eau-de-vie Cognac, J. Bolvenn, ... et ...
... eau-de-vie Cognac F. Dupuell & Co ...
20 barriques vin rouge bon ordinaire;
100 caisses absinthe Edouard Pernod;
Sous les clefs de la douane, ... à vendre par   J. N. CURIEN,
18fev

EN magasin—... barriques vin ... de la ...
[illegible]